

LA VRAISEMBLANCE DE
LA PROBLÉMATIQUE DE
LA RÉGULATION POUR SAISIR LA
RÉALITÉ CANADIENNE :
ÉTUDE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES
EN MOYENNE PÉRIODE

GÉRARD BOISMENU
AVEC LA COLLABORATION DE NICOLAS GRAVEL

G. Boismenu (avec la coll. de N. Gravel),
« La vraisemblance de la problématique de la régulation pour saisir la réalité
canadienne : étude des indicateurs économiques en moyenne période ».
Montréal, *Cahiers du GRÉTSÉ* n° 1, 1989, 64 p.

LA VRAISEMBLANCE DE LA PROBLÉMATIQUE DE LA RÉGULATION POUR SAISIR LA RÉALITÉ CANADIENNE : ÉTUDE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES EN MOYENNE PÉRIODE

INTRODUCTION

La problématique de la régulation, qui s'est développée depuis un peu plus de dix ans, a suscité plusieurs travaux appliqués sur divers pays. Au départ, et ce principalement autour de l'« école parisienne » de la régulation, ces travaux permettaient, en s'appuyant particulièrement sur l'exemple français, de désigner et comprendre les modèles de développement qui, au-delà des grandes crises, caractérisent sur le long terme les économies capitalistes. L'investigation en longue période s'alimentait d'abord d'une recherche économique et de séries chronologiques de longue durée. Le point d'ancrage et les acquis les plus solides avaient dès lors pour champ prioritaire les rapports économiques, et les procédures de recherche relevaient principalement de la discipline correspondante. L'investigation ne pouvait pourtant pas se confiner à ce seul domaine, car la problématique cherchait précisément une large intégration entre les structures sociales, les institutions et les régularités économiques (de Vroey, 1984).

Sans faire l'histoire de la diffusion de cette problématique, on doit souligner qu'elle a souvent été reçue avec intérêt par des spécialistes de diverses disciplines. Si cela a permis d'explorer des champs

d'investigation jusqu'alors laissés en friche et de proposer des perspectives nouvelles dans la réflexion théorique, on remarque aussi que les sociologues et politologues seront portés à faire des inférences possiblement trompeuses.

En termes simples, si l'on a pu, par exemple, montrer, sur la base d'une accumulation intensive du capital et du rapport salarial fordiste, que toute une série de formes institutionnelles assurait des régularités partielles et même une régulation d'ensemble, il est extrêmement périlleux de partir d'un repérage de certaines de ces formes institutionnelles de régulation pour supposer l'existence d'une accumulation intensive. De même, dans la période actuelle, s'il est possible de conclure à un renouvellement de l'accumulation intensive pour certains pays européens, on ne peut extrapoler que d'une manière hasardeuse cette conclusion pour tous les pays qui connaissent une crise du fordisme; par exemple, n'assisterions-nous pas aux États-Unis (au Canada, peut-être?) au développement d'une accumulation à forte tonalité extensive, comme semblent le croire Aglietta (1986) et Boyer et Mistral (1988). En somme, deux choses : 1° on ne peut déduire, de formes de régulation, la qualification d'un régime d'accumulation, et 2° on ne peut supposer d'un pays à l'autre l'uniformité des modalités de développement de l'accumulation et des régularités économiques.

Pour éviter ces écueils, l'on doit compter sur des travaux pour lesquels l'économiste se sent le plus préparé. À ce jour, sauf erreur, le politologue ou le sociologue canadien mettant à profit la problématique de la régulation n'a pas pu s'appuyer sur de tels travaux. Sans jeu de mots, puisqu'il ne peut en faire l'économie, le politologue doit s'engager dans un exercice qui consiste à rassembler et analyser les données statistiques, de longue ou moyenne période, qui sont désignées par la problématique comme principaux indicateurs pour repérer les formes institutionnelles majeures par lesquelles prend forme un régime d'accumulation.

La perspective dans laquelle ces travaux sont menés peut être différente. Pour l'économiste, il s'agit sûrement de l'objet principal de ses préoccupations ou, du moins, c'est le centre de gravité de sa pratique. Pour le politologue, il s'agit davantage d'une voie de passage

obligée qui permet, en repérant la charpente d'ensemble du régime d'accumulation et en retracant les principaux moments de son évolution, d'établir la toile de fond sur laquelle pourra être menée l'étude qualitative du mode de constitution des formes institutionnelles de régulation. Pour l'auteur, c'est dans cette seconde perspective que les présents travaux sont menés et présentés.

L'objectif visé est somme toute modeste. En retenant les principaux indicateurs économiques en moyenne période pour le Canada, j'entends évaluer la vraisemblance de la problématique de la régulation pour ce qui est de son seul repérage statistique. En d'autres termes, après avoir présenté une « stylisation théorique » de la régulation, je vais tenter de voir si elle correspond à la réalité canadienne au cours des quarante dernières années et comment elle nous permet de lire les mouvements dans l'évolution économique depuis l'après-guerre. Il s'agit donc d'évaluer la pertinence de la démarche pour le cas canadien et, le cas échéant, de montrer la lecture de l'évolution économique qui découle de cette grille.

Pour être complet, il est tout à faire essentiel d'insister sur le fait que cet exercice n'est que l'un des volets d'une programmation de recherche inspirée par la problématique de la régulation, dont le centre de gravité est la constitution, le mode de développement et la différenciation spatiale du rapport salarial fordiste au Canada. En soi et par rapport aux préoccupations de l'auteur, cet exercice ne saurait rendre compte de la richesse des investigations qu'inspire la problématique.

L'étude se découpe en trois temps inégaux. Je présenterai une « stylisation théorique » de la régulation, en désignant les formes institutionnelles majeures qui sont retenues pour caractériser un régime d'accumulation.

Par la suite, je procéderai à l'analyse des indicateurs économiques. D'abord, un « examen naïf » du comportement de quelques indicateurs économiques en longue période devrait permettre de s'assurer de la vraisemblance de l'hypothèse voulant qu'un régime d'accumulation spécifique se soit développé au Canada dans l'après-guerre; nous supposerons provisoirement qu'il s'agit d'un régime fordiste. Cet exa-

men des séries chronologiques de longue durée permettra également d'affiner la périodisation du fordisme.

Enfin, je m'engagerai dans un examen plus approfondi de ce fordisme en repérant sur une base essentiellement statistique quatre grandes formes institutionnelles qui en composent la charpente essentielle. Je porterai une attention spéciale au rapport salarial à cause de l'importance qu'il revêt pour la compréhension des formes de régulation. Cet examen plus approfondi sera mené pour chacune des phases ou périodes qui scandent l'évolution économique canadienne depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le traitement des données sera d'abord de type descriptif. À l'occasion, j'aurai recours à l'analyse de régression pour tester certaines intuitions que peut susciter l'étude descriptive.

Cela dit, cette démarche reste exploratoire et partielle. D'un côté, elle représente un premier débroussaillage du chemin menant à une investigation sérieuse de la dynamique de croissance canadienne inspirée par la problématique de la régulation. De l'autre, cette investigation ne saurait se substituer à une analyse des formes institutionnelles se combinant dans une régulation d'ensemble, qui tienne compte de leurs dimensions non seulement économique, mais aussi sociale, politique et idéologique. Ainsi, indépendamment du caractère exploratoire de la présente démarche, elle ne saurait toujours offrir qu'une saisie partielle des rapports qui président à la constitution d'un régime d'accumulation et d'un mode de régulation.

NOTES SUR LA PROBLÉMATIQUE DE LA RÉGULATION

Quelques notions élémentaires

Avant de procéder, il faut rappeler quelques lignes de force de la problématique de la régulation. Cette dernière vise à analyser les transformations à long terme des économies capitalistes. Ces économies, empêtrées dans leur dynamique contradictoire, ont connu des périodes de bouleversement, mais aussi de stabilisation provisoire qui ont été rendues possibles par

des « mécanismes » assurant une certaine régularité à une organisation de rapports socio-économiques.

Généralement (Boyer, 1986b ; Lipietz, 1984), on parlera de mode de régulation pour désigner l'ensemble des procédures, des formes institutionnelles et des normes permettant la reproduction des rapports sociaux fondamentaux dans le cadre d'un régime d'accumulation et assurant la compatibilité des anticipations et des comportements individuels et collectifs avec les principes d'ajustement de l'ensemble du système. L'ensemble des procédures socio-institutionnelles et des instances de résolution des conflits, qui assurent une régularité dans l'organisation sociale, rendent possible une adaptation dynamique de la production et de la demande sociale. Incidemment, la notion de régime d'accumulation sert à caractériser les conditions macroéconomiques permettant en longue période une certaine compatibilité entre les transformations, d'une part, des normes de production et, d'autre part, des normes d'usage du produit social. Par là, on en vient à cerner l'organisation de la production, le partage de la valeur, la composition de la demande, les transferts associés à d'autres rapports de production et la transformation concurrente de la production des biens de production et des biens de consommation.

Loin de s'inscrire dans un univers référentiel composé par des notions telle l'harmonie, l'équilibre et la fonctionnalité, les régularités partielles, qui composent, au total, un mode de régulation, sont au centre de la dynamique sociale et ne peuvent être que le mode particulier et provisoire de dépassement des conflits, des oppositions et des luttes entre groupes et individus. Pour saisir la façon exacte par laquelle se nouent les rapports sociaux, on portera une attention particulière aux formes institutionnelles, car, en tant que source des règles du jeu et des conventions qui conditionnent les comportements collectifs et individuels, elles constituent un élément majeur de la régulation. Cette dernière, comprise comme l'articulation de mécanismes et de principes d'ajustement, s'appuie principalement sur la configuration de cinq formes institutionnelles principales, à savoir : les configurations du rapport salarial, les formes de la contrainte monétaire, les modèles d'intervention de l'État, les modalités d'insertion dans l'économie internationale hiérarchisée et les formes de la concurrence.

- La notion de rapport salarial vise à comprendre l'ensemble des conditions juridiques et institutionnelles qui régissent l'usage du travail salarié de même que la reproduction de l'existence des travailleurs. Cinq grands éléments viennent décomposer ce rapport : l'organisation du procès de travail, la hiérarchie des qualifications, la mobilité des travailleurs, le principe de formation du salaire direct et indirect, et l'utilisation du revenu salarial (Boyer, 1986a, 18).
- Sur un autre plan, dans une société marchande où l'on connaît une séparation entre les producteurs et les conditions de production, la forme monnaie agit comme mode de reconnaissance de la valeur cristallisée dans les marchandises échangées. La monnaie peut emprunter plusieurs formes, de la monnaie-marchandise aux signes symboliques (traites bancaires, par exemple) de reconnaissance de « valeur en procès » (Lipietz, 1983). Or, par les types de contrainte monétaire, l'on tente d'expliquer les interrelations entre le crédit et la création de monnaie et leur impact sur les conditions de production et de réalisation de la valeur produite.
- Le rapport État-société ne saurait se limiter à la seule dimension économique (Jessop, 1988 ; Hirsch, 1988 ; Boismenu et Drache, 1989 ; Jenson, 1989), mais possède nécessairement une incidence sur cette dimension. La définition du champ de l'État, ses modes d'intervention et son rôle dans la physionomie des formes institutionnelles de régulation se transforment historiquement en relation avec la forme générale de l'État. Caractérisé par son interventionnisme restreint, mais réel, l'État libéral connaîtra une mutation avec la crise des années 1930 et la deuxième guerre mondiale, sur la base de mesures déjà anciennes de l'État protecteur ; l'État interventionniste de providence qui se façonne, comme forme étatique accompagnant le fordisme, a été autrement désigné par le vocable État inséré (Delorme et André, 1983).
- L'insertion dans l'économie internationale hiérarchisée découle de l'ensemble des règles qui encadrent les relations entre les

États-nation et leur environnement international. Ces règles ont présenté des configurations très diverses, tant en matière de liens avec l'économie internationale (économie ouverte, fermée), d'échange de biens et services (protectionnisme, libre échange) ou de parité monétaire (système à taux de change « fixe » ou « flottant »). Les types d'insertion montrent aussi une grande diversité en fonction de place relative des pays dans le système international hiérarchisé (Mistral 1986).

- Les formes de concurrence désignent les mécanismes par lesquels les décisions décentralisées sont garanties. Sous la forme concurrentielle, les ajustements se font *ex post* si bien que, par exemple, le prix de la force de travail dépendra principalement des tensions sur le marché et que les marchandises engagées sur le marché périront ou s'échangeront contre de l'argent, selon l'état d'une division du travail qui s'impose aux producteurs. Par comparaison, la forme monopoliste favorisera une socialisation *ex ante* des revenus et des prix ; en ce sens, la force de travail se louera sous la forme d'un contrat pluriannuel, intégrant les modifications escomptées dans l'environnement économique, et, d'un autre côté, les groupes financiers modèleront l'évolution des normes de production, en finançant de nouveaux produits ou procédés de production par les amortissements, la planification du vieillissement des branches et la pratique des prix administrés (Lipietz, 1984).

Le fordisme et sa crise

Cette démarche sommairement esquissée s'est fait connaître, au départ, par la caractérisation qu'elle a proposée de la transformation du régime d'accumulation et du rapport salarial dans certains pays de capitalisme avancé, de l'après-guerre jusqu'à la crise des années 1970, caractérisation connue sous le vocable de fordisme.

Ce modèle de développement largement original combine plusieurs traits :

- un modèle d'industrialisation marqué par le prolongement de l'organisation taylorienne du travail qui engendre des gains de productivité sans précédent ;
- une accumulation intensive — conduite dans la perspective d'un bouleversement constant des normes de production — qui est associée à une croissance anticipée et significative du pouvoir d'achat ;
- des formes de rapport salarial qui permettent un partage des gains de productivité, une régularité dans la progression du salaire direct et une extension du revenu salarial indirect, en soi et par rapport au revenu salarial total ;
- la consolidation des oligopoles qui permet de faire en sorte « que l'imposition du taux de marge [soit] devenue de plus en plus une variable administrée, manipulée selon la stratégie de concurrence » (Leborgne, Lipietz, 82) ;
- la généralisation de la monnaie de crédit qui assure un relâchement progressif de la contrainte monétaire et, de la sorte, soutient tant la consommation que l'investissement ;
- une massification des interventions de l'État qui agit comme garant des compromis
- fordiens établis, selon les cas, sous un mode décentralisé ou, au contraire, avec des mécanismes nationaux ou sectoriels plus ou moins lourds ; l'État remplit aussi un rôle majeur dans la progression du salaire indirect, dans la stabilisation du rythme de croissance des principales variables macroéconomiques et dans le soutien aux activités industrielles et économiques.

Ce repérage général ne fait qu'indiquer la charpente sur laquelle s'organise le fordisme dans les divers pays. En effet, les études comparatives ou la juxtaposition d'études de cas ne peuvent que nous convaincre de la forte différenciation dans la mise en place et dans les formes concrètes du fordisme. Les formes institutionnelles et le rythme de leur transformation sont tributaires des histoires particulières qu'ont connues les pays occidentaux et de leur insertion dans l'espace international. Ce repérage propose un découpage associé à

une démarche ; il ne se substitue pas aux recherches à entreprendre et encore moins aux résultats que l'on peut en tirer. Il en est de même pour la crise du fordisme. Ce modèle de développement entre en crise, si bien qu'à terme ce qui semblait en être les principes de régularité et d'ajustement sont désignés comme des blocages ou des rigidités dont le dépassement s'impose.

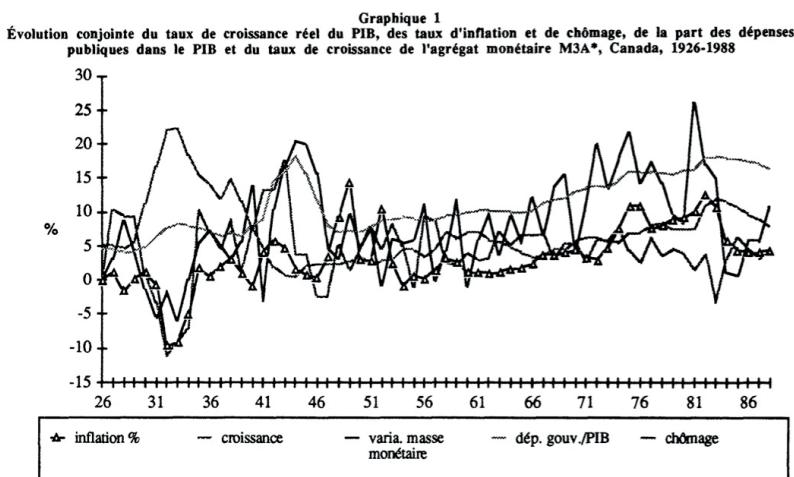
La crise conjugue deux dimensions, l'une souterraine qui touche les principes du régime d'accumulation et de ses formes principales, l'autre visible et brusque qui « affecte les principaux enchaînements affectant l'inflation, l'emploi et les déséquilibres budgétaires et extérieurs » (Boyer, 1988b). Dans la foulée, la jonction des régularités partielles qui compose la régulation d'ensemble, est ébranlée, ce qui ouvre la porte à l'explosion des reconsidérations sur les « modes de faire », les usages et les compromis (imposés ou consentis) qui sont sous-jacents aux pratiques sociales.

L'expérience des grandes crises passées porte à croire que ce genre de période charnière peut s'étendre sur plusieurs années au cours desquelles un nouveau modèle de développement est susceptible d'émerger à travers les affrontements, l'imposition de nouveaux « patterns », les reconsidérations idéologiques, et ce, aussi bien sur le plan des entreprises que dans les sphères sociale et politique. Ces processus, tributaires des formes institutionnelles antérieures et des traditions tant industrielles que politiques, cheminent dans des voies diversifiées d'un pays à l'autre, si bien que sont à se définir des modèles de « trajectoires nationales » dont il est trop tôt pour en établir les économies générales, les contours et les contrastes (Boyer et Mistral 1988).

PLAUSIBILITÉ ET BALISES CHRONOLOGIQUES DU FORDISME AU CANADA

Sur la base de ces remarques, il importe de s'interroger si le modèle fordiste de développement trouve un certain écho dans la réalité économique canadienne. En d'autres termes, il s'agit de voir si les indicateurs économiques, dans leur manifestation la plus immédiate, révèlent des caractéristiques apparentées au fordisme.

Pour ce faire, comme étape première, cinq séries macroéconomiques — PIB, masse monétaire (agrégat le plus vaste), inflation, chômage, part des dépenses publiques dans l'économie — ont été réunies pour une période allant de 1926 à 1988 (graphique 1). L'évolution de ces variables témoigne de tendances somme toute assez compatibles avec les caractéristiques de l'avènement, de la consolidation et de la crise du fordisme. Un examen le moindrement attentif permet de dégager trois grandes périodes dans l'évolution économique.



* Monnaie hors banque plus l'ensemble des dépôts bancaires détenus par le public en dollars canadiens.

Source: Statistique Canada, 11-516, 11-210.

Une économie « hypercyclique » (1926-1947)

La première période va du début de la période retenue (1926) jusqu'à l'immédiat après-guerre. L'âpreté des fluctuations est frappante surtout si on les compare à celles de la période suivante.

On connaît alors une évolution très saccadée des taux de croissance ; le rythme de croissance est scandé, en effet, par de fortes hausses (10,4 % en 1927) et des chutes brutales (11,2 % en 1932). Aussi, les taux de chômage et d'inflation suivent une évolution très cyclique et opposée (situation correspondant à la relation de Philips). D'un côté,

les prix n'ont pas la rigidité que certains leur prêtent actuellement : le taux d'inflation va même jusqu'à descendre à -9,6 % en 1932. De l'autre, la main-d'œuvre non plus n'échappe pas à cette instabilité puisqu'elle est tour à tour victime de taux de chômage records (22,3 % en 1933) et bénéficiaire du plein emploi (en 1944, 99,6 % des chercheurs d'emploi sont embauchés).

Dans ce contexte, la part des dépenses de l'État dans l'économie montre, jusqu'à la déclaration de la guerre, une grande stabilité. Finalement, une gestion de la contrainte monétaire assez favorable aux vues monétaristes semble prévaloir, car le taux de croissance de la masse monétaire est intimement lié à celui de la croissance économique.

Au terme de cette période, que l'on peut qualifier d'hypercyclique, se mettent progressivement en place, à la faveur de la crise et de la guerre, des ajustements qui donneront lieu à une période de stabilité, dont la configuration apparente semble assez compatible avec les caractéristiques du fordisme.

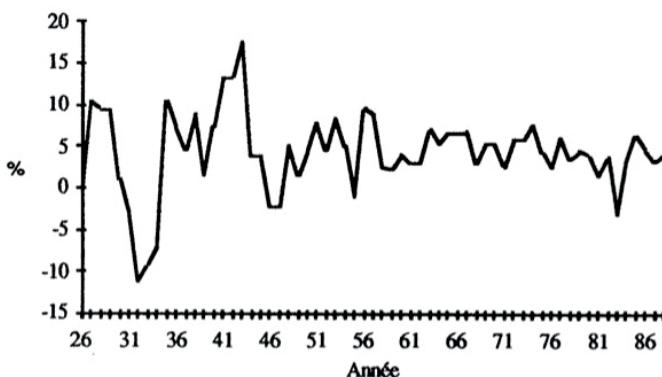
La stabilisation d'un régime d'accumulation spécifique (1947-1975)

Pour reprendre les termes de Leborgne et Lipietz (1988), l'accumulation intensive centrée sur la consommation de masse, qui se combine à un compromis capital-travail particulier, permet une croissance stable, prévisible et anticipée dont l'ensemble des secteurs de la population, particulièrement les travailleurs salariés, tireraient des dividendes. Cela devrait trouver un écho dans la régularité des indicateurs économiques.

L'indicateur de la croissance économique (graphique 2) montre dans l'après-guerre une tendance à la stabilisation, laquelle ne s'impose pas de manière instantanée, mais plutôt comme une « onde de choc ». Le rythme de croissance est plus saccadé au cours de la période 1948-1958 — mais à un niveau moindre que dans la période antérieure —, puis il montre une assez grande stabilité jusqu'au début des années 1970. À ce moment, le fléchissement de la croissance finit par dégénérer en récession en 1982-1983. Le retour à la croissance (1984) reste timide au sens où son rythme, tout en étant stable, se situe à un niveau inférieur à celui qui prévalait avant le fléchissement

qui s'amorce en 1973-1974. On peut donc penser que cette dernière référence chronologique correspond à une rupture dans le mode de croissance de l'économie.

Graphique 2
Croissance annuelle du produit intérieur brut en pourcentage,
Canada, 1926-1988



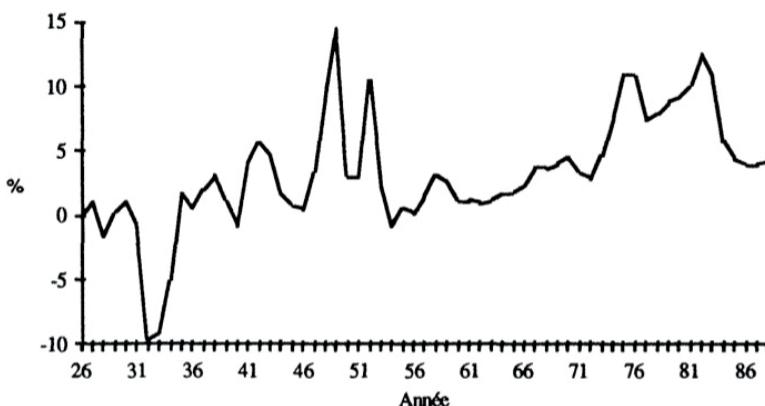
Source: Statistique Canada, 11-516, 11-210.

L'évolution du rythme de croissance économique permettrait de suggérer que la période de l'après-guerre est marquée par la mise en place (1947-1960) et par la consolidation (âge d'or) d'un régime d'accumulation fordiste (1960-1975). Avec la rupture du début des années 1970, nous connaîtrions une phase (1975-1988) de crise du fordisme. L'examen des autres indicateurs confirmerait cette intuition.

L'évolution de l'inflation semble pouvoir se découper en trois étapes (graphique 3). Dans un premier temps, l'indice des prix présente d'assez fortes variations ; avec la conversion des épargnes accumulées en dépenses de biens durables, les prix sont nettement à la hausse, puis ils redescendent jusqu'à un niveau négatif en 1953 (-0,8 %). Dans un deuxième temps (à partir de 1954), l'inflation amorce une croissance très lente et assez stable, qui va se poursuivre jusqu'aux années 1970. Différemment de la croissance, le point de transition se situe en 1954, plutôt qu'en 1958. De la même manière, et nous entamons le troisième temps, le taux d'inflation témoignera d'un

point de rupture plus tôt (1972) que ce n'est le cas pour la croissance (1974). Le taux d'inflation atteindra 12,5 % à l'aube de la récession de 1982-1983, puis régresse et se stabilise.

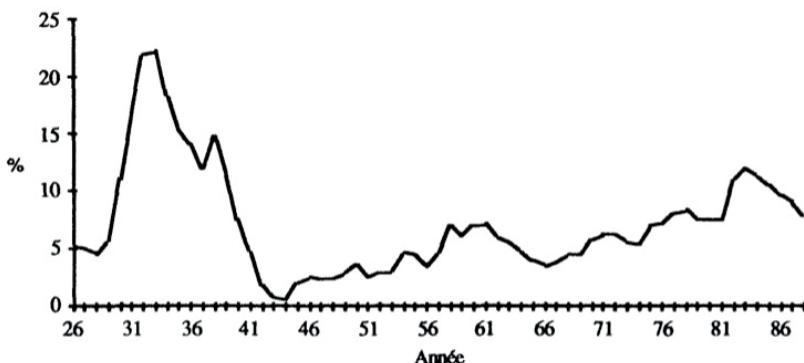
Graphique 3
**Taux de variation annuel de l'indice des prix à la consommation,
Canada, 1926-1988**



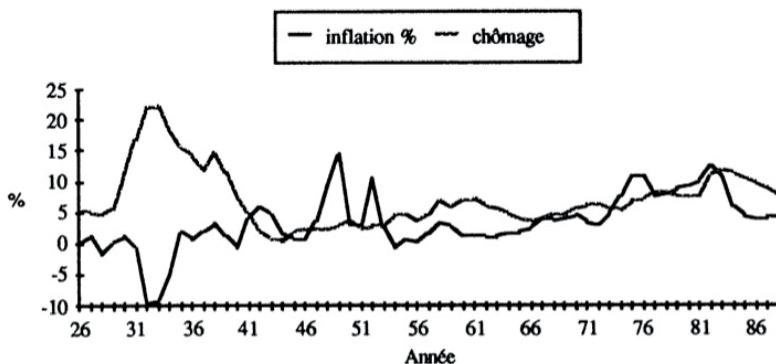
Source: Statistique Canada, 11-516, 11-210.

La stabilisation apparaît moins évidente dans le cas du chômage (graphique 4). Assez tôt dans l'immédiat après-guerre, s'amorce une tendance à la hausse du taux de chômage. Cette tendance du taux de chômage est ponctuée par deux cycles (1944-1966, 1966 à aujourd'hui) qui ne recoupent pas les trois périodes qui ont été délimitées jusqu'à maintenant. On peut ajouter deux choses. D'abord, par rapport à la période antérieure, les fluctuations annuelles du taux de chômage au cours de l'après-guerre sont d'une moins grande ampleur (écart-type des fluctuations de 6,99 % en 1926-1946 et de 2,6 % en 1947-1988). Ensuite, au fur et à mesure où l'on s'engage dans le fordisme, la relation « de Phillips » entre le chômage et l'inflation s'amenuise et se déplace vers le haut; ce phénomène s'exacerbe avec la stagflation des années 1970 (graphique 5).

Graphique 4
Taux de chômage annuel,
Canada, 1926-1988



Graphique 5
Évolution conjointe des taux annuels d'inflation et de chômage,
Canada, 1926-1988

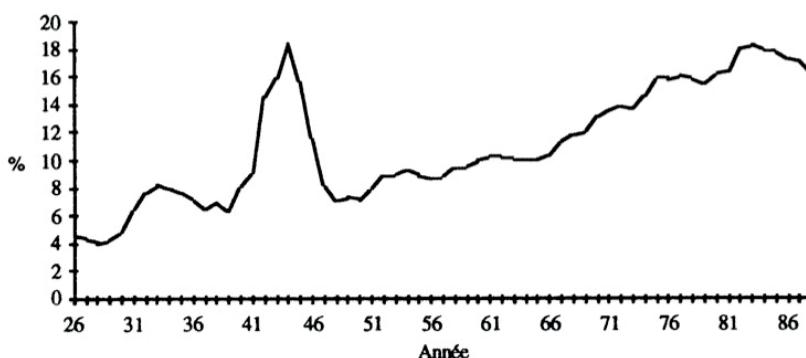


Source: Statistique Canada, 11-516, 11-210.

L'évolution de la part des dépenses de l'État dans le PIB suit un profil qui correspond assez bien à la périodisation (graphique 6). Après le réajustement qui accompagne le désengagement militaire du Canada, les dépenses publiques connaissent au cours des années 1950 une croissance modérée alors que se met en place l'État interventionniste de providence. Mais c'est avec le début des années 1960

que l'on connaît une rupture qui se manifeste par une accélération des dépenses publiques. Cette dernière s'accentuera au début des années 1970, tandis que le fordisme montre des signes d'épuisement. D'une manière soudaine, le mouvement de croissance des dépenses publiques plafonne, parallèlement à l'entrée en crise du fordisme (1975), et, après 1983, se contracte.

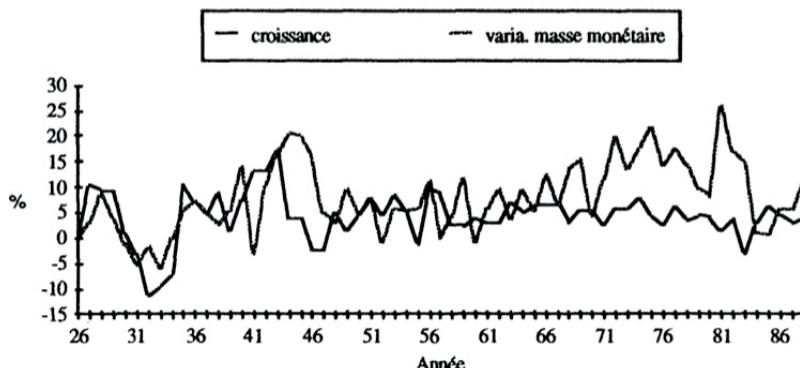
Graphique 6
**Évolution de la part des dépenses des administrations publiques dans le PIB,
Canada, 1926-1988**



Source: Statistique Canada, 11-516, 11-210.

Le taux de croissance de la masse monétaire (graphique 7) connaît aussi une évolution contrastée. Alors que jusque vers la fin de la guerre l'agrégat monétaire suit de très près le rythme de croissance de l'économie, on assiste, au fur et à mesure où on avance dans l'après-guerre, à un assouplissement de cette relation. L'autonomisation de la croissance de la masse monétaire par rapport à la croissance de l'économie est d'abord progressive, pour finalement aboutir à une « émancipation » dès le début des années 1960 : à partir de ce moment, la contrainte monétaire est relâchée et la masse monétaire croît à un rythme beaucoup plus élevé que l'économie. Ce relâchement de la contrainte monétaire devient plus important pour finalement, après un premier cran d'arrêt (en 1975) assez vite contourné, être cassé en 1983 par les politiques restrictives de la Banque du Canada.

Graphique 7
**Évolution conjointe des taux de croissance du PIB et de la masse monétaire,
 Canada, 1926-1988**



Source: Statistique Canada, 11-516, 11-210.

La périodisation de l'évolution économique depuis l'après-guerre

L'étude descriptive des cinq grandes séries économiques permet de soutenir l'hypothèse voulant qu'un régime d'accumulation spécifique, assorti de formes de régulation conséquentes, se soit développé après la seconde guerre mondiale et qu'il soit finalement entré en crise au milieu des années 1970. À l'appui de cette hypothèse, on doit souligner le fait que les cinq variables macroéconomiques montrent une rupture dans leur rythme de croisière vers la fin des années 1940. Cette rupture est illustrée par les traits suivants :

- une stabilisation des taux de croissance des prix et du PIB et, dans une moindre mesure, du taux de chômage;
- une progressive atténuation de la relation de Philips entre le chômage et l'inflation;
- l'amplification et la consolidation de l'interventionnisme d'État dans l'économie;
- un relâchement de la contrainte monétaire qui permet une autonomisation du rythme de croisière de la masse monétaire.

L'évolution de nos variables macroéconomiques laisse supposer que ce régime d'accumulation a connu deux phases. De 1947 à 1960, nous avons une phase de mise en place ; tout en étant distincte de la situation antérieure, cette phase démontre une moins grande stabilisation : le rythme de croissance des prix, de la production et du taux de chômage reste encore saccadé et l'autonomisation de la masse monétaire est à peine entamée. La phase suivante, de 1960 à 1975, se caractérise par une forte stabilisation du rythme de croissance de l'économie et de l'inflation, par une massification significative du rôle de l'État et par un relâchement poussé de la contrainte monétaire.

Par la suite, on entre dans une période plus difficile à cerner si ce n'est que les mécanismes et les ajustements participant à la stabilisation antérieure semblent se rompre ; cela se manifeste par plusieurs signes : le rythme de croissance amorce une tendance à la baisse, les taux de chômage et d'inflation s'élèvent soudainement et concurremment, et la part de l'État dans l'économie plafonne puis se contracte. Cette période est marquée par la plus violente crise depuis les années 1930 et semble constituer un moment charnière, car elle annonce une nouvelle configuration des formes institutionnelles soutenant un régime d'accumulation.

Partant de ces considérations, j'essaierai de voir d'une manière plus attentive si le régime d'accumulation spécifique, qui se met en place dans l'après-guerre et qui est associé à une forte stabilisation de l'évolution des indicateurs, peut être qualifié de fordiste. Jusqu'à maintenant je l'ai laissé entendre, bien que les variables macroéconomiques utilisées ne soient pas assez fines pour décomposer les traits de ce régime d'accumulation. Pour la suite, je tenterai de tester cette hypothèse, à savoir que le régime d'accumulation spécifique qui s'est apparemment mis en place dans l'après-guerre répond à la caractérisation qui est associée au fordisme.

Là-dessus trois précisions :

1. Ce seront toujours des indicateurs macroéconomiques qui seront retenus ; il faut donc tenir compte des limites que cela suppose.
2. L'accent sera mis prioritairement sur quelques grandes dimensions : le rapport salarial, les conditions d'accumulation, la

contrainte monétaire et le rapport État-économie ; cela signifie que nous tenons peu compte — sans nier pour autant leur importance — des dimensions « insertion dans l'économie internationale hiérarchisée » et « formes de la concurrence », bien que ce dernier point soit évoqué sous l'angle de la rigidité de la norme salariale et des prix administrés lorsqu'il sera question des enchaînements macroéconomiques dans le déroulement de la crise.

3. Il n'y a pas de modèle unique de régime d'accumulation fordiste ; aussi, ce qui est à l'étude c'est, d'une part, si le régime d'accumulation au Canada dans l'après-guerre en partage les principaux traits et, d'autre part, compte tenu des différenciations spatiales, ce qui particularise le mode d'existence du fordisme au Canada. Il est évident ici qu'une étude qualitative des formes institutionnelles, notamment, permettrait d'aller beaucoup plus loin sur cette particularisation.

DE LA MISE EN PLACE À LA CRISE DU FORDISME

La présente partie est découpée en trois sections : 1947-1960 — mise en place du fordisme ; 1960-1975 — l'apogée du fordisme ; 1975-1988 — crise du fordisme¹. Chaque période est étudiée distinctement avec des données permettant de décomposer le régime d'accumulation. À l'étude descriptive, s'ajoutent certains tests de régression.

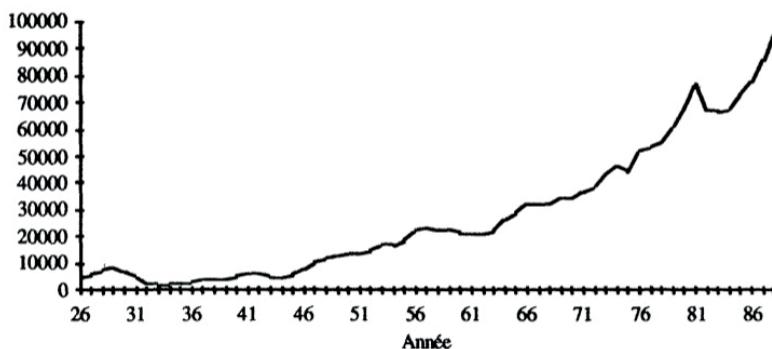
Mise en place du fordisme (1947-1960)

Le contexte d'ensemble a déjà été posé. Rappelons simplement que la croissance économique au cours de cette période est forte (taux annuel moyen de 4,3 %²), mais son rythme est assez inégal ; ce rythme se stabilisera véritablement vers la fin des années 1950. La dynamique des prix est comparable. Après avoir connu d'importantes fluctuations et une chute à -0,9 % en 1954, la progression du taux d'inflation se stabilise jusqu'aux années 1970.

INVESTISSEMENTS ET BAISSE DE LA PRODUCTIVITÉ DU CAPITAL

Pendant ce temps, l'investissement croît à un taux annuel moyen relativement modéré (7,9 % de 1947 à 1960) si on le compare à la période ultérieure et si, parallèlement, on tient compte de la baisse tendancielle de la productivité du capital³ qui caractérise cette période. En effet, alors que l'investissement croît en moyenne de 7,9 % (graphique 8), la productivité du capital (calculée comme le rapport entre le PIB et le stock de capital fixe disponible pour le produire) décroît à un taux annuel moyen de 1,4 %.

Graphique 8
Évolution de l'investissement brut réel,
Canada, 1926-1988

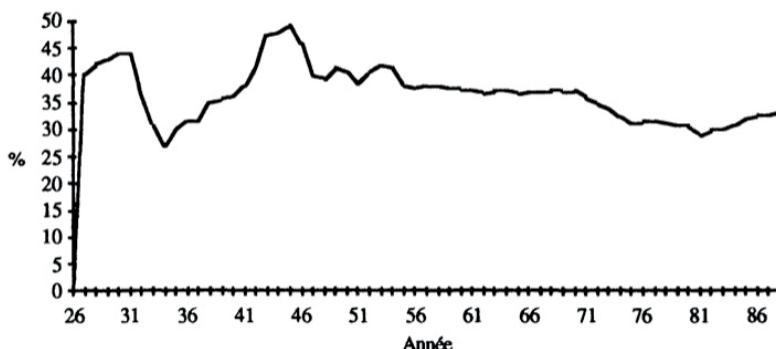


Source: Statistique Canada, 11-516, 11-210.

Au constat de baisse de la productivité du capital, on peut coupler quelques observations. Premièrement, la productivité du capital n'a pratiquement pas cessé de décroître tout au long de l'après-guerre (graphique 9). Deuxièmement, ce phénomène est aussi observé dans toutes les grandes économies (Barou et Keiser, 1984), mais il apparaît plus tardivement dans les pays européens et au Japon ; la précocité de cette baisse au Canada est toutefois partagée par les États-Unis. Troisièmement, cette baisse est accompagnée par une augmentation annuelle moyenne de 3,5 % de la substitution du capital au travail (graphique 10) ; ce taux de substitution est cependant très instable

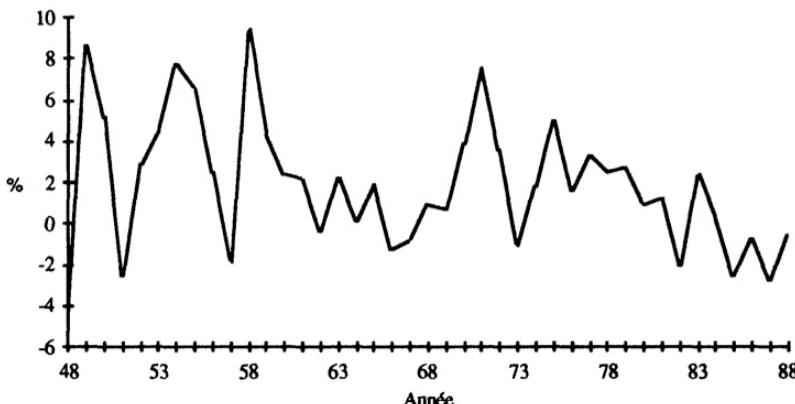
(écart-type de 4,3 %). Quatrièmement, la tendance à la baisse de la productivité du capital est plus marquée dans l'après-guerre : elle connaîtra un coup de frein au cours des années 1960.

Graphique 9
Productivité du Capital au Canada
 (évolution du rapport PIB entre le PIB et
 le stock brut de capital de mi-année) en pourcentage



Source: Statistique Canada, 11-516, 11-210.

Graphique 10
Taux de substitution du capital au travail
 (variation en pourcentage du rapport stock brut de capital fixe sur le nombre de travailleurs salariés)



J'ajouterai deux brèves remarques au sujet de l'investissement qui ne font qu'annoncer des sujets qui seront en discussion par la suite.

Les bénéfices des corporations sont, comme on pouvait s'y attendre, un facteur qui influence le niveau d'investissement, mais c'est un facteur dont la capacité explicative s'amenuise au fil des ans : l'élasticité-bénéfices des investissements passe de 0,674 entre 1947 et 1960, à 0,588 entre 1960 et 1975, pour finalement se situer à 0,389 entre 1975 et 1988⁴.

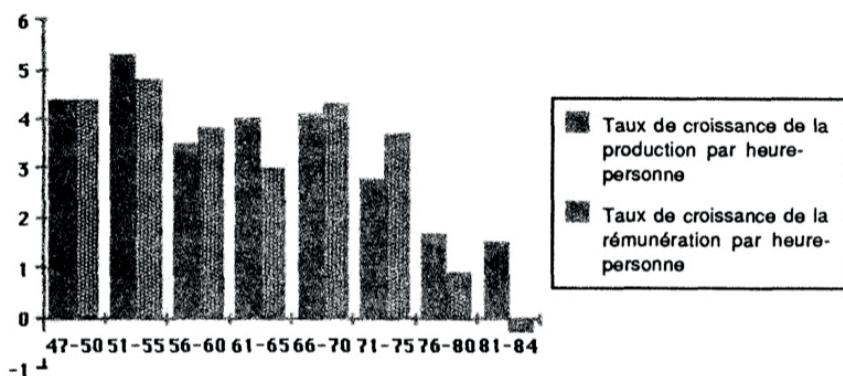
D'un autre côté, la relation entre l'investissement et la consommation varie selon les périodes ; on remarque plus précisément une baisse tendancielle de l'élasticité consommation de l'investissement : elle est de 1,25 de 1947 à 1960, puis elle tombe à 1,07 de 1960 à 1975. De là, on peut retenir l'idée que l'on assisterait à un glissement de la sensibilité de l'investissement à la consommation, à mesure que le fordisme se renforce. On aurait pu s'attendre à une relation inverse, car, dans une perspective simplifiée, un meilleur partage des gains de productivité du travail avec les travailleurs avait logiquement pour contrepartie une impulsion de la consommation, donc une augmentation des chances de réalisation des valeurs en procès. Quoi qu'il en soit, l'entrée en crise du fordisme consacrera ce mouvement de recul en révélant une élasticité de seulement 0,7 pour la période 1975-1988.

ATTÉNUATION DE LA SENSIBILITÉ DE LA NORME SALARIALE

Tout se passe comme si la poursuite de la révolution taylorienne dans l'organisation du travail et dans les processus de production permettait un niveau sans précédent des gains de productivité du travail. Soulignons au passage que l'observation du coefficient de Solow (1957) semble illustrer l'existence d'une organisation spécifique du procès de production pour toute la période fordienne. En effet, les tests de différence de moyenne qui ont été menés nous révèlent une amélioration moyenne du progrès technique statistiquement stable pour toute la période 1947-1975. Par la suite une rupture s'opèrera dans le paradigme industriel⁵. Quoi qu'il en soit, le taux annuel moyen de croissance de la productivité du travail se situe à 4,4 % pour la période 1947-1960 (graphique 11), ce qui est nettement supérieur au taux de 1,21 % pour la période de 1910-1926

et, même s'il s'élève, au taux des années qui suivent (Denny, 1986, 3 ; cet auteur évalue le taux annuel à 3,12 % pour la période de 1926 à 1956).

Graphique 11
Dynamique comparée de la productivité du travail et du salaire réel,
Canada, 1947-1984



La croissance de la productivité a été accompagnée par une nette amélioration de la norme salariale, en ce sens que, concurremment, le salaire réel croît à un taux annuel moyen de 4,3 %. Cet écart dans les taux de progression, d'un côté, permet aux profits d'augmenter leur part dans l'économie, mais, d'un autre côté, témoigne d'un ajustement graduel des salaires au taux de croissance de la productivité. On peut estimer, par exemple, que la part des gains de productivité du travail qui est reçue par les salaires passe de 88 %, de 1950 à 1955, à 114 % entre 1955 et 1960.

À ce phénomène de partage des gains de productivité du travail, il faut ajouter la mise en place des conditions permettant une diminution de la sensibilité du mode de détermination des salaires aux variations de la conjoncture économique. Il s'agit d'un processus qui donnera sa pleine mesure dans la période ultérieure, si bien que l'on peut noter, encore dans l'après-guerre, des indices de flexibilité des salaires qui sont juxtaposés à des manifestations de rigidité.

Ainsi, au cours de l'ensemble de la période, la croissance des salaires réels présente, d'année en année, une grande variabilité (écart-type de 3,8 %). Cette donnée d'ensemble voile cependant le fait que nous assistons à une stabilisation du rythme de croissance salariale dans la deuxième moitié des années 1950 (avec un écart-type de 1,9 % pour une croissance moyenne de 3,9 %)⁶. Cette stabilisation de la croissance salariale n'est sans doute pas étrangère à l'augmentation du taux de syndicalisation, à l'allongement de la durée des conventions collectives et à l'accroissement des activités de grève au cours des mêmes années (tableau 1 et Christophides, 1985, 11-12).

Tableau 1
Syndicalisation, grèves et lock-out, par périodes, Canada 1946-1984
(moyennes annuelles)

	46-50	51-55	56-60	61-65	66-70	71-75	76-80	81-84
Taux de syndicalisation des travailleurs salariés non agricoles	29.2	31.8	33.1	30.1	32.4	35.4	38.0	39.0
Nombre de grèves et lock-out en cours durant l'année	181.8	101.0	245.0	355.0	572.0	856.0	972.0	772.0
Pourcentage du temps ouvrable estimatif perdu pour grèves et lock-out	0.23	0.17	0.15	0.11	0.35	0.38	0.35	0.24

Source: Travail Canada, Grèves et lock-out au Canada et Organisations de travailleurs au Canada.

Cela dit, la norme salariale garde une certaine sensibilité à l'égard du marché du travail et plus particulièrement à l'égard du chômage. Cette sensibilité est manifeste si on appréhende, en termes de niveau, le salaire réel en fonction du chômage; elle est, par ailleurs, moins nette, mais semble tout de même exister, quand elle est posée en termes de variation. Par contre, le salaire nominal, même s'il croît à un niveau supérieur à celui de l'inflation, ne semble pas pour autant s'ajuster sur le taux d'inflation⁷. Il est, par contre, sensible aux variations de la productivité du travail; en fait, cette sensibilité à l'égard de la productivité du travail est plus forte dans l'après-guerre que dans la période de l'âge d'or du fordisme. Ainsi, l'élasticité-productivité du travail des gains salariaux réels est de 0,517 de 1947 à 1960, contre seulement 0,206 pour la période qui suit.

CROISSANCE DE LA COMPOSANTE STRUCTURELLE DU CHÔMAGE

Rappelons que l'évolution du taux de chômage (graphique 4) de 1944 à 1988 est marquée par une tendance à la hausse, tendance qui est modulée par deux cycles de moyenne durée. Le premier cycle part du creux record de 0,4 % en 1944 et va jusqu'au creux de 3,4 % de 1966, en passant par le sommet de 7,1 % de 1961. Le deuxième cycle, qui commence en 1966, connaît un fort mouvement à la hausse qui atteindra un sommet de 11,9 % en 1983. Ces cycles ne recoupent pas la périodisation concernant la mise en place du fordisme et son apogée. Je serai donc amené à prendre en compte l'évolution des variables au cours des décennies en évitant un découpage étanche selon les phases qui ponctuent les processus qui vont de la mise en place à la crise du fordisme.

Dans l'état actuel de l'investigation, il est difficile d'attribuer la croissance du chômage à la contractualisation des salaires inhérente au rapport salarial fordiste et aux rigidités qu'elle introduit sur le marché du travail. Dans les pays européens plus particulièrement, même si on note une légère tendance à la hausse, le fordisme a été accompagné — au moins jusqu'au milieu des années 1970 — de taux de chômage nettement inférieurs à ce que les États-Unis et le Canada connaissent. Ce constat ne démontre rien, mais il évoque simplement qu'il s'agit d'une question particulièrement complexe dans laquelle interviennent, au moins, tout le problème de la structure industrielle du pays et celui des priorités et de l'orientation des politiques macroéconomiques (elles-mêmes fortement conditionnées par les histoires sociales et politiques et par les contraintes institutionnelles de chaque pays; Schmidt, 1982). Cela dit, l'examen des relations de certaines variables et du chômage semble valider l'hypothèse d'une croissance de la composante structurelle du taux de chômage au Canada.

La première remarque qui s'impose, c'est que la croissance du taux d'activité de la population ne semble pas à la source du gonflement du taux de chômage. Ce serait plutôt le contraire. La régression du taux de chômage sur le taux d'activité donne un résultat négatif significatif, ce qui mènerait à conclure que la croissance du taux d'activité diminue le taux de chômage. D'une manière un peu moins lapidaire, proposons l'idée que la population en marge du marché du travail a

une propension à s'y engager en période d'expansion économique. Ce phénomène est tout à fait compatible avec le coefficient de régression négatif obtenu.

Par ailleurs, le taux de chômage semble progressivement jouir d'une plus grande autonomie par rapport à certains éléments de la conjoncture. La sensibilité du chômage à l'égard de l'investissement tend à diminuer avec les années 1960. L'élasticité-investissement du chômage est de 0,537 entre 1947 et 1960, et de seulement 0,45 de 1960 à 1975. D'autre part, bien que la relation chômage-inflation ne soit pas statistiquement significative, il reste que c'est pendant la période des années 1950 que la fiabilité statistique (« *t* » de Student à 1,05) est la plus élevée; à ce moment, conformément à la courbe de Phillips, la relation est négative. Finalement, le chômage est influencé par le salaire réel, mais sa sensibilité diminue avec les années 1960.

Ces quelques indications permettent de souligner que le taux de chômage est influencé par des éléments de la conjoncture, mais que sa sensibilité tend à diminuer lors de ce qui a été désigné comme l'âge d'or du fordisme. La composante structurelle du chômage s'alourdit sans que l'on puisse imputer directement le phénomène aux conditions d'investissement et de contractualisation du salaire qui vont de pair avec le fordisme.

VERS LE RELÂCHEMENT DE LA CONTRAINTE MONÉTAIRE

Après avoir montré que l'on a connu un partage des gains de productivité — qui ont eux-mêmes suivi une augmentation soutenue et sans précédent —, que ce partage s'est souvent opéré dans le cadre d'ententes permettant une programmation sur quelques années de la progression des salaires et que, ce faisant, l'on remarquait une atténuation de la sensibilité de la norme salariale par rapport à la conjoncture, il convient de souligner les mécanismes qui ont soutenu la demande effective globale et qui ont favorisé l'extension d'une consommation de masse.

Le relâchement de la contrainte monétaire, comme mécanisme de régulation du fordisme, permet aux agents de donner suite à leurs antévalidations des valeurs en procès par la conversion immédiate de ces antévalidations en droit de tirage sur divers biens et services. Ce

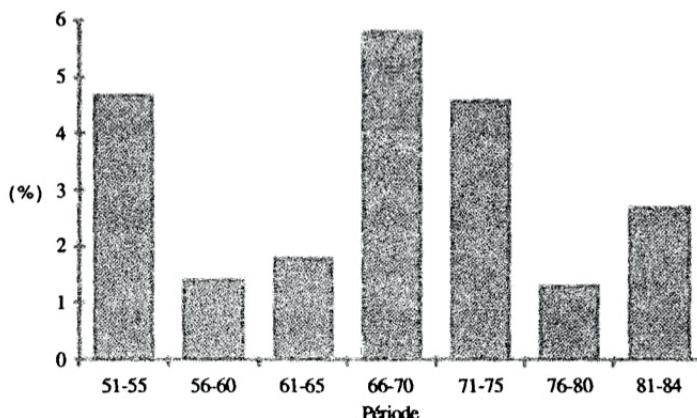
relâchement apparaît nettement après 1955 et il se confirme par la suite (graphique 7). Ce phénomène est accompagné de l'inflation, c'est-à-dire une perte de valeur de l'étalement monétaire. Mais un ensemble de facteurs, comme la stabilité de la croissance de l'économie, des salaires et des bénéfices des entreprises, et les anticipations optimistes fiables que cette stabilité suscite chez les agents économiques permet, pendant l'âge d'or du fordisme, de maintenir la hausse des prix dans des proportions « raisonnables », mais surtout dans une fourchette de variabilité réduite.

UN INTERVENTIONNISME ÉTATIQUE MITIGÉ

L'État canadien participe à la tendance générale dans les pays de capitalisme avancé qui consiste en une extension caractérisée de la part relative des dépenses publiques dans l'économie. Se revendiquant, au moins sur le plan du discours, de la perspective keynésienne, le gouvernement fédéral, plus particulièrement, provoquera la mise en œuvre de programmes et de mesures qui, finalement, tiennent d'une démarche gradualiste et qui constituent une réduction sensible des mesures évoquées vers la fin de la guerre. Il n'en reste pas moins que les principales mesures mises de l'avant sont toujours en place au cours des années 1970.

Globalement, la croissance du rôle de l'État dans l'économie est assez modérée au cours de cette phase d'implantation du fordisme. Malgré une poussée (graphique 12), au début des années 1950, dans l'augmentation des dépenses publiques *per capita* (de 1951 à 1955), qui sera suivie d'un fort ralentissement (1,4 % de 1956 à 1960), la part des dépenses gouvernementales dans l'ensemble de l'économie connaît une croissance assez régulière (en moyenne 8,5 % du PIB ; graphique 6). On peut être frappé par la « retenue » dont fait preuve l'État tant sur le plan des dépenses et de la fonction fiscale. L'étude comparée des divers pays montre qu'en cette matière l'État canadien reste en retrait par rapport aux pays fortement industrialisés de l'Europe et partage plusieurs traits avec les États-Unis (Cameron, 1986 ; Schmidt, 1982).

Graphique 12
Taux de croissance annuels moyens des dépenses par personne des administrations publiques, Canada 1951-1984



Malgré un déficit de plus de 20 % du PNB à la fin de la guerre, le gouvernement affiche à la fin des années 1940 un excédent budgétaire équivalent à 5 % du PNB à la fin des années 1940 (Wolfe, 1986). Le budget est resté excédentaire jusqu'à la fin des années 1950, même si le gouvernement a accrû ses dépenses au titre des programmes sociaux et qu'il a diminué progressivement les taux d'imposition. Avec la récession de la fin des années 1950, le gouvernement connaît un déficit qui, au maximum (en 1958), atteindra 2,2 % du PNB.

Les dépenses proprement identifiées à l'État-providence (sécurité du revenu, santé, éducation), passent de 6,5 % du PNB, en 1951, à 11,6 % en 1961 (tableau 3). Cette progression (tableau 2) est largement tributaire de la croissance des dépenses dans les domaines de la santé (taux annuel moyen de 8,9 %) et de l'éducation (taux de 8,5 %). Les dépenses de sécurité du revenu n'ont augmenté annuellement que de 3,85 % (taux moyen). Ces tendances se confirmeront, si bien que l'État canadien se caractérisera par sa propension à consacrer davantage d'argent à l'achat de biens et à la prestation de services qu'aux prestations de sécurité sociale et d'allocation d'assistance (Cameron, 1986). Au total, la participation des « paiements de transferts aux particuliers » au « revenu personnel disponible » reste assez limitée (graphique 13) ; de 1947 à 1955, cette participation se situe environ à

8 % puis, dans la deuxième moitié de la décennie, elle monte à 10 %. On peut donc s'interroger sur la capacité des mesures de sécurité du revenu à représenter un levier important de redistribution du revenu et, plus modestement, à contribuer significativement au développement de la consommation.

Tableau 2
Croissance des dépenses de sécurité du revenu, de santé et d'éducation, comparativement à la croissance des dépenses totales des administrations publiques et du produit intérieur réel, Canada, 1951-1984
(taux annuels moyens de croissance en %)

	51-55	56-60	61-65	66-70	71-75	76-80	81-84
Dépenses de sécurité du revenu	3.4	4.3	3.8	8.9	11.1	1.6	5.0
Dépenses de santé	4.1	13.7	9.6	14.3	5.1	1.0	3.9
Dépenses d'éducation	5.6	11.4	7.0	10.9	1.7	0.4	-0.6
Dépenses totales des administrations publiques	7.8	4.0	3.8	7.5	6.0	1.8	3.9
Produit intérieur réel	5.7	3.6	6.0	4.8	5.4	3.7	1.5

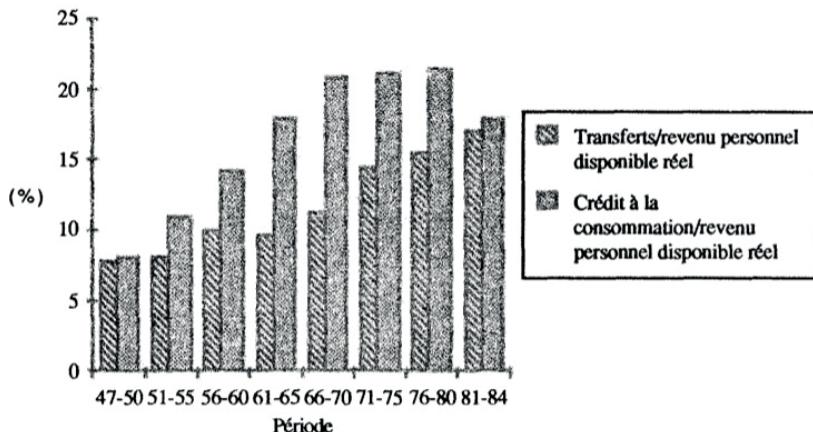
Source: Statistique Canada, Statistiques historiques du Canada, 11-516F, Comptes nationaux des revenus et des dépenses, 13-531 (hors-série) et 13-201, Mesures globales de productivité, 14-201 et les Finances publiques consolidées, 68-202.

Tableau 3
Dépenses effectuées au poste de l'aide sociale, de la santé et de l'éducation en pourcentage du PNB, au Canada, de 1951 à 1981

	1951	1961	1971	1981
Aide sociale	3.04	4.4	7.37	7.14
Santé	1.18	2.61	5.12	5.08
Éducation	2.29	4.6	6.91	6.18
Total	6.5	11.6	19.4	18.4

Source: François Vaillancourt, «La répartition des revenus et la sécurité sociale au Canada: un aperçu», in François Vaillancourt (coord.), *La répartition du revenu et la sécurité économique au Canada*, vol. 1 des études commandées par la Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, 1986, p. 41.

Graphique 13
Importance des transferts des administrations publiques et du crédit à la consommation par rapport au revenu personnel disponible réel, Canada 1947-1984



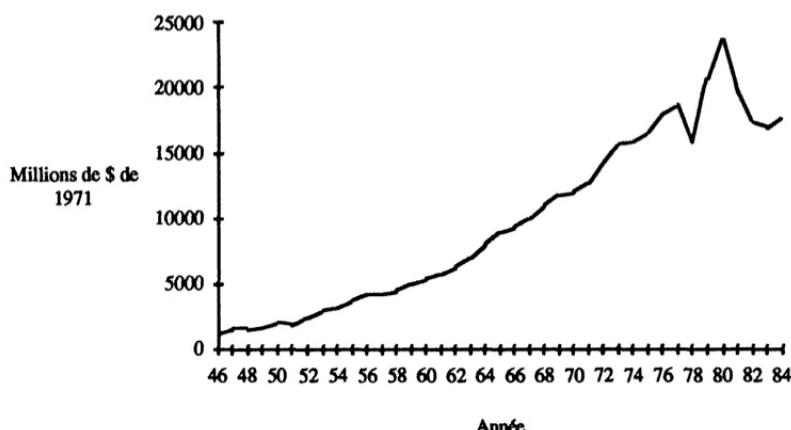
LES SUPPORTS DE L'EXTENSION DE LA CONSOMMATION

Le maintien d'un niveau élevé de consommation constitue l'un des maillons fondamentaux de la chaîne fordiste qui lui permettra d'éviter le spectre de la crise « de débouchés ». Le taux de croissance moyen de la consommation se situe à 5,3 % dans l'après-guerre. Par la suite (1960-1975), il fléchit quelque peu (5 %), puis il périclite avec la crise du fordisme (2,6 %).

La croissance du salaire réel, rendue possible par le partage des gains de productivité, constitue un support essentiel à la consommation. La comparaison des équations de régression pour les périodes 1947-1960 et 1960-1975 indique que le rôle du salaire se renforce concurremment à la mise en place et à la consolidation du fordisme. D'ailleurs, l'élasticité-salaire réel de la consommation croît d'une période à l'autre (0,005 de 1947 à 1960 et 0,01 de 1960 à 1975). Dans la deuxième moitié des années 1970, il sera impossible d'arriver à une telle conclusion, dans la mesure où le salaire semble ne plus pouvoir soutenir la consommation⁸.

Le relâchement de la contrainte monétaire — qui s'exprime notamment par la croissance du crédit à la consommation (graphique 14) — contribuera à donner une impulsion à la consommation de même, peut-on croire, que les transferts aux particuliers. Une première observation (tableau 2) permet de souligner que les dépenses de sécurité du revenu faites par l'État canadien augmentent plus lentement que les dépenses publiques totales et que la croissance de l'économie. Ajoutons, sans revenir sur ce qui a déjà été dit, que les paiements de transfert croissent à peine un peu plus rapidement que la consommation. Par contre, le crédit à la consommation croît presque trois fois plus rapidement que la consommation. Aussi, ce n'est pas étonnant de voir que le crédit à la consommation, qui équivalait, à la fin des années 1940, 8,1 % du revenu personnel disponible, augmente son importance relative à 13,9 % à la fin de l'autre décennie. De tout cela, on peut être amené à croire que le crédit a eu un rôle moteur dans le développement de la consommation. Quelques tests permettent de mieux jauger l'importance relative de ces facteurs.

Graphique 14
Encours du crédit à la consommation,
Canada, 1946-1984



Sous l'angle de la consommation, le relâchement de la contrainte monétaire se manifestera par la croissance du crédit à la consommation. D'abord timide jusqu'au début des années 1950, la croissance

du crédit explosera littéralement dans les années 1960⁹. Mais dès la présente phase de mise en place du fordisme (1947-1960), le crédit apporte un soutien important à la consommation : avec une élasticité-crédit de la consommation de 0,34. Cette sensibilité augmentera avec l'autre décennie. D'un autre côté, la croissance des paiements de transfert gouvernementaux qui accompagne le fordisme, a aussi un effet de soutien à la consommation. Dans ce cas, l'élasticité-paiement de transfert de la consommation est de 0,213. Si, dans la période de mise en place du fordisme, le crédit à la consommation contribue davantage au soutien de la demande effective que les paiements de transfert, nous verrons qu'avec l'apogée du fordisme cette situation sera significativement modifiée et qu'en l'occurrence la position relative des paiements de transfert sera revalorisée.

L'apogée du fordisme (1960-1975)

Cette période se caractérise par un vigoureux taux de croissance de l'économie qui se situe, en moyenne annuelle, à 5,13 %. Cet important rythme moyen de croissance est également stable (écart de 1,6 %). À cette stabilité de la croissance de l'économie s'associe, pour la majeure partie de la période, une stabilité dans la croissance des prix. En moyenne, le taux d'inflation de la sous-période (1960-1975) est de 2,97 % et, si on enlève les quatre dernières années de celle-ci, le taux moyen diminue à 2,4 %.

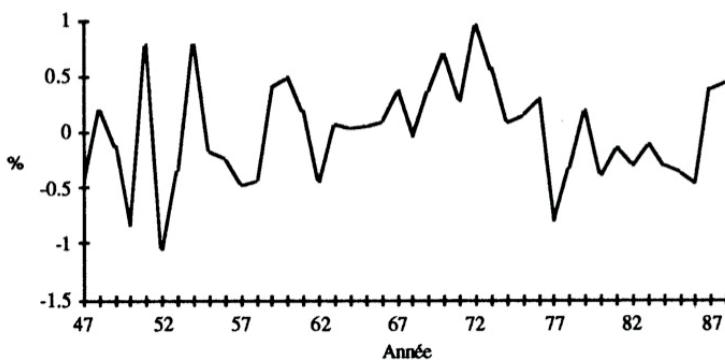
FORT TAUX D'INVESTISSEMENT ET SUBSTITUTION DU CAPITAL AU TRAVAIL

La tendance à la baisse de la productivité du capital, qui se manifestait dans la période antérieure, est maintenant stoppée (graphique 9). Nous assistons en cette matière à un plateau, car l'évolution de la productivité du capital est stable jusqu'au début des années 1970, alors qu'elle recommencera à diminuer. Par contre, les investissements connaissent une forte croissance de l'ordre de 10,76 % (moyenne annuelle) durant toute la sous-période. On peut tenter d'expliquer le jumelage entre un fort rythme de croissance de l'investissement et une stabilité de la productivité du capital, en portant une attention à la sensibilité des investissements à l'égard des salaires et aux prix des biens de capitaux¹⁰.

Pour examiner cette sensibilité, l'investissement réel (dégonflé de l'indice des prix des biens de capitaux) a été lié aux variations du salaire réel et du prix relatif des biens de capitaux.

Or, il en ressort que l'investissement est négativement relié aux prix relatifs des biens de capitaux; cette relation est peu significative pour la phase de la mise en place du fordisme, mais elle devient nettement significative pour l'apogée du fordisme. À ce propos, rappelons que l'évolution du rapport des prix des biens de capitaux sur les prix à la consommation a été légèrement négative avec le tournant des années 1960 et pour une bonne part de la décennie (graphique 15). Cela nous amène à proposer que le fort mouvement d'investissement au moment de la période de l'apogée du fordisme traduit un achat plus important de biens de capitaux à cause de la baisse de leur prix relatif.

Graphique 15
Variation dans les prix relatifs des biens de capitaux (variation en pourcentage de l'indice des prix des biens de capitaux sur celui des biens de consommation)



Source: Revue de la Banque du Canada.

D'un autre côté, l'investissement est positivement lié aux variations des salaires; cela supporte l'idée d'une substitution du capital au travail consécutive à l'augmentation du salaire réel. L'élasticité de l'investissement aux variations des salaires réels connaît une légère progression d'une période à l'autre (passe de 0,0087 à 0,01457), ce qui laisse entendre que les investisseurs tendent à devenir plus sensibles aux variations des salaires au fur et à mesure que le fordisme s'implante et se consolide.

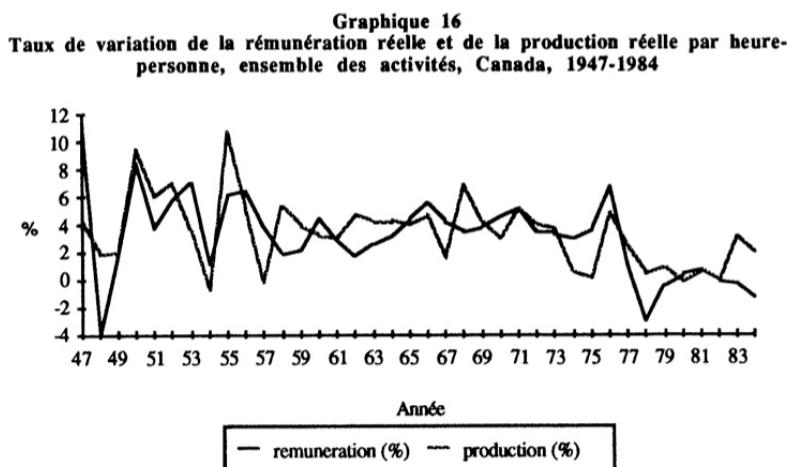
Ces deux phénomènes apportent un éclairage utile pour expliquer les mouvements du capital pendant la période du fordisme et suggèrent un mode de saisie de l'entrée en crise du régime d'accumulation et des formes de régulation. Le taux de substitution du capital au travail étant moins important pour la phase de l'apogée fordienne que pour la phase d'implantation (1,8 % contre 3,5 %), on pourrait croire que la proposition, nous amenant à considérer la substitution du capital au travail comme la conséquence de la conjugaison d'une baisse du prix relatif des biens de capitaux et de la hausse des salaires réels, soit invalidée¹¹. Mais on remarquera que la forte croissance des investissements durant les années 1960 a provoqué finalement, vers le début des années 1970, une augmentation du taux de substitution du capital au travail pour le porter à un niveau nettement supérieur (il passe de 0,67 % à 7,5 % de 1969 à 1971).

LA DÉTERMINATION DE LA NORME SALARIALE FACE À LA CONJONCTURE

Une importante croissance de la productivité du travail caractérise de nouveau cette période; le taux annuel moyen de 3,6 % est cependant inférieur aux 4,4 % de la période antérieure (graphique 11). La stabilité de la croissance des gains de productivité du travail est beaucoup plus grande (écart-type de 1,5 % pour 1960-1975) jusqu'au début des années 1970 alors que l'on assistera à un ralentissement marqué des gains de productivité, pavant ainsi la voie à la crise du fordisme. Concurremment, le salaire réel connaît un taux de croissance annuelle moyen de 3,66 %; là encore, nous pouvons parler d'une certaine stabilité dans l'évolution de la norme salariale (écart-type de 1,03 %).

Cette égalité apparente dans l'évolution de la productivité et des salaires voile toutefois des mouvements à contrecoup. L'écart entre les deux taux de croissance est en effet assez marqué et, alors qu'au début des années 1960, le taux de la productivité est nettement supérieur aux salaires, la situation se renverse pour les dix années qui suivent. Pour la première fois depuis la guerre, pendant dix ans, le taux moyen de croissance du salaire réel est nettement supérieur au taux moyen de la productivité. Depuis la guerre (graphique 16), on avait, à l'occasion, connu un écart en faveur du salaire réel, principalement à la fin des

années 1950; un examen plus attentif montre, par ailleurs, qu'il y a une forte fluctuation pendant ces années. Or, de 1965 à 1975, il s'agit d'un phénomène répétitif; on peut dénombrer six années pour lesquelles le taux de la productivité est égal ou inférieur à celui du salaire réel.



Source: Statistique Canada, 14-201.

Pendant la période, l'évolution de la norme salariale (prise ici sous l'angle du salaire direct réel) est beaucoup moins sensible à la conjoncture que ce pouvait être le cas encore au cours de la période précédente. La progression des salaires est désormais nettement moins sensible aux variations de la productivité; l'élasticité de la variation du salaire par rapport à la productivité du travail est passée de 0,517 pour 1947-1960 à 0,206 pour 1961-1975. D'un autre côté, le salaire ne montre pas de sensibilité au chômage. S'il était clair pendant la phase de mise en place du fordisme que le niveau de chômage influençait le niveau des salaires (même si cela était moins net pour l'estimation de la variation de l'un et de l'autre), pour la présente phase il est aussi clair — que la question soit posée en termes de niveau ou de variation — que le chômage n'influence pas le salaire réel (le coefficient n'est pas significatif).

Parallèlement à un salaire réel qui réagit moins ou pas du tout à ces éléments de la conjoncture, que sont la productivité du travail et le chômage, force est de constater que les salaires nominaux ont tendance à s'ajuster automatiquement au taux d'inflation. En somme, tout se passe comme si les mécanismes plus ou moins formalisés de programmation des salaires avaient permis d'établir un rythme de progression beaucoup plus soucieux de la variable coût de la vie que d'autres considérations.

Certes, la croissance de la productivité a été une condition de possibilité de hausse des salaires, mais en l'absence d'un arrimage formel « salaire sur productivité » (dans les conventions collectives, par exemple), les salaires ont été moins sensibles au déclin des gains de productivité et davantage traînés par la volonté de maintenir et d'accroître le salaire réel, notamment par la recherche de la parité salariale avec les travailleurs étatsuniens. La période 1965-1975 est aussi fortement marquée par des conflits syndicaux majeurs, par de nombreuses et longues grèves, et par l'ouverture d'un nouveau front syndical avec les employés de l'État (Boismenu, 1989). Cette distance de la norme salariale à l'égard d'éléments de la conjoncture économique reliée au travail sera citée comme symptôme d'une rigidité salariale, combattue par la suite.

LA CONSOLIDATION DE L'ÉTAT-PROVIDENCE

Avec les années 1960, se mettent en place de nouvelles mesures qui participent à la constitution de l'État-providence au Canada ; on pense, entre autres, au régime d'assistance publique, au régime des pensions et des rentes, au régime d'assurance-santé, à la refonte de l'assurance-chômage, au programme de supplément de revenu garanti. Parallèlement, le poids de l'État dans l'économie s'accroît de façon significative. En moyenne à 11,7 %, la part des dépenses publiques dans l'économie gagne trois points par rapport à la phase antérieure.

Ces données d'ensemble masquent le crescendo qui ponctue le milieu des années 1960 (tableau 2). Alors que durant la première moitié des années 1960 les dépenses de l'État n'ont crû qu'à un très faible rythme de 3,8 %, le taux de croissance annuel double par la suite

avec 7,5 % ; au début des années 1970, malgré un certain tassement, la progression reste très marquée. Le taux de croissance annuel moyen des dépenses publiques *per capita* illustre très bien le phénomène (graphique 11). Le taux de croissance des dépenses publiques *per capita* est presqu'aussi faible dans la première moitié des années 1960 qu'il ne l'était à la fin des années 1950 (1,8 % contre 1,4 %). Or, dans la deuxième moitié de la décennie, le taux s'élève à 5,8 % pour à peu près se maintenir au début des années 1970 (4,6 %). Cela se répercute dans la part plus grande qu'occupe l'État dans l'économie : de 10,1 % en moyenne de 1960 à 1965, ce taux passe à une moyenne de 12,7 % par la suite. En 1975, les dépenses gouvernementales dans le PIB atteignent près de 16 % alors qu'elles se situaient en 1960 à seulement 10 %.

Cela m'amène à faire deux remarques. D'abord, cette forte progression des dépenses n'a pas modifié substantiellement la position relative du Canada à l'égard des autres pays industrialisés pour ce qui est de la part des dépenses publiques dans le PNB. Le Canada reste un État-providence sensiblement moins développé que dans les pays européens. Ensuite, l'explosion des dépenses publiques au Canada coïncide avec ce qui nous apparaîtra rétrospectivement comme les premières manifestations du grippage du régime d'accumulation fordiste qui dégénéreront ultérieurement. Ironiquement, l'on pourrait penser que les meilleures années de ce régime ont été caractérisées par une participation limitée de l'État. Sur ce plan particulièrement, l'étude comparative pourrait être instructive.

Par ailleurs, l'évolution relative des types de dépenses associés à l'État-providence présente un profil fort différent de la phase antérieure (tableau 2). Le poste « sécurité du revenu » connaît une progression moyenne de 7,9 % par année, ce qui est de 2,16 % supérieur au rythme moyen de croissance des dépenses publiques pendant la période. Par ailleurs, les taux de croissance sont de 9,6 % pour les dépenses de santé et de 6,5 % pour les dépenses d'éducation. En somme, la sécurité du revenu tend, concurremment à la consolidation de l'État-providence, à s'approprier le plus clair de l'augmentation des dépenses. Si bien qu'au début des années 1970 — que l'on peut considérer comme l'aube de l'entrée en crise du fordisme — la sécurité du revenu voit ses crédits

augmenter de 11,1 % alors que le taux n'est que de 5,1 % pour la santé et 1,7 % pour l'éducation. En ce sens, le développement du fordisme s'est accompagné d'une croissance progressive, puis accélérée du rôle de l'État dans le soutien du revenu des particuliers.

LES FACTEURS DE SOUTIEN À LA CONSOMMATION

La consommation croît à un taux annuel moyen de 5 % durant la période (tableau 4). On doit examiner quels sont les facteurs qui contribuent le plus à soutenir cette croissance.

Tableau 4
Soutien à la consommation par les transferts
et le crédit à la consommation (taux annuels moyens)

	Cons.	RPDR	Tr. part.	Cr. Cons.	Cr. C./C
1947		1.9	-30.8	27.2	8.5
1948	-2.4	2.2	-9.4	-6.5	8.2
1949	5.7	3.3	6.0	14.5	8.9
1950	6.6	4.1	5.4	20.6	10.0
1951	7.5	5.5	-9.2	-12.3	8.7
1952	7.0	7.1	28.1	33.6	10.9
1953	7.0	5.0	8.2	23.2	12.6
1954	3.7	-0.2	11.1	7.2	13.0
1955	8.5	8.2	5.7	17.7	14.0
1956	7.5	8.5	0.0	12.4	14.7
1957	3.7	3.4	14.0	0.5	14.3
1958	3.6	4.3	23.7	6.3	14.6
1959	5.6	3.4	3.2	12.4	15.6
1960	3.5	3.5	12.5	7.7	16.2
1961	1.1	0.6	-12.9	6.4	17.1
1962	4.5	7.7	6.1	9.1	17.8
1963	4.9	4.6	0.7	10.3	18.7
1964	6.0	4.7	5.3	14.5	20.2
1965	6.1	7.6	5.7	11.8	21.3
1966	5.2	6.5	6.0	4.8	21.2
1967	4.4	4.5	20.3	6.9	21.7
1968	5.0	4.3	12.6	10.0	22.7
1969	4.6	4.7	8.4	8.1	23.5
1970	2.3	2.4	9.4	1.8	23.3
1971	7.9	8.4	15.5	5.2	22.7
1972	7.6	9.2	15.5	12.2	23.7
1973	6.7	9.1	5.2	10.2	24.5
1974	5.1	6.6	11.4	4.9	23.5
1975	5.2	6.2	11.3	4.7	23.4
1976	6.4	4.4	5.5	8.3	23.8
1977	2.4	2.1	5.5	4.2	24.2
1978	2.6	4.9	4.7	6.1	20.0
1979	2.0	3.2	-3.0	4.4	25.6
1980	1.0	2.5	5.1	14.9	29.1
1981	1.7	4.6	1.8	-17.0	23.8
1982	-2.0	-1.1	11.5	-12.2	21.3
1983	3.1	-0.3	8.5	-2.1	20.2
1984	3.7	3.3	4.0	5.0	20.5

Aussi bien les profits que les salaires voient leur capacité à expliquer la consommation augmenter durant la période d'apogée du fordisme. L'élasticité-salaire de la consommation passe ainsi de 0,005 à 0,01, tandis que l'élasticité-profit augmente de 0,202 à 0,259. Cette plus grande contribution à la consommation des deux principales sources

de revenu se reflète d'ailleurs dans l'extraordinaire faiblesse du taux d'épargne pendant ce temps (tableau 5). Peut-on voir dans cet état de fait, le triomphe des vues keynésiennes sur celles de Hayek quant à l'effet nocif de l'épargne sur la croissance (Dostaler, 1989) ?

Tableau 5
Revenu personnel disponible, épargne et consommation
(taux annuels moyens de variation)

	46-50	51-55	56-60	61-65	66-70	71-75	76-80	81-84
Rev. disponible réel	2.88	4.76	4.62	5.04	4.48	7.9	3.42	1.63
Taux d'épargne	7.74	7.22	4.28	4.7	5.86	8.64	10.5	14.0
Consommation	3.0	6.14	4.78	4.52	4.3	5.3	2.48	1.63

N.B.: Les données se rapportent toutes à des valeurs en dollars de 1971.

Source: Statistique Canada, Comptes nationaux des revenus et des dépenses, 13-201.

D'un autre côté, la part des transferts gouvernementaux aux particuliers dans le revenu personnel disponible s'est significativement (graphique 13) élargie, surtout à partir du milieu des années 1960. De 9,7 % en 1961-1965, ces transferts comptent pour 14,5 % du revenu disponible en 1971-1975. Comparativement, le crédit à la consommation connaît une nette accélération relativement au revenu disponible au cours des années 1960 ; par la suite, cette proportion stagne à près de 22 %. De plus, eu égard à la croissance de la consommation, la croissance des transferts est plus rapide que celle du crédit pour les années 1966 à 1976.

Cela m'amène à dire que si, au cours de la période précédente, le crédit devançait nettement les transferts dans le soutien à la consommation, la situation se modifie sans qu'il y ait pour autant un renversement des choses. Les équations de consommation montrent que l'élasticité aux paiements de transferts gouvernementaux passe de 0,213 à 0,325 entre les deux périodes tandis que l'élasticité au crédit à la consommation n'augmente que de 0,345 à 0,38. De la sorte, même si le crédit et les dépenses de transfert augmentent leur soutien à l'apogée avec la consolidation du fordisme, l'augmentation apparaît plus sensible pour ce qui est de l'action de l'État. Ce phénomène se modifiera avec la crise du fordisme.

L'entrée en crise du fordisme (1975-1988)

Le rythme de croissance de l'économie est particulièrement faible (graphique 2). Alors que dans l'après-guerre le taux de croissance moyen a été de 4,4 % de 1947 à 1960 et de 5,13 % de 1960 à 1975, il n'est par la suite que de 3,39 %. Même si on fait abstraction de la grande récession de 1982-1983 et des années 1975 à 1980, la croissance de l'économie ne sera toujours que de 4,2 % durant les années 1980. Le rythme de croissance des prix a été cassé avec la fin de la récession en 1983 (graphique 3). Depuis 1985, le taux d'inflation ne dépasse pas 4,3 %. Évidemment on est nettement au-dessus du taux moyen pour les années 1947-1960 (3,23 %) ou pour les années 1960 (2,58 %), mais la coupure d'avec les années 1970 (8,25 % pour le taux moyen, avec des pointes de 12,5 %) est notable.

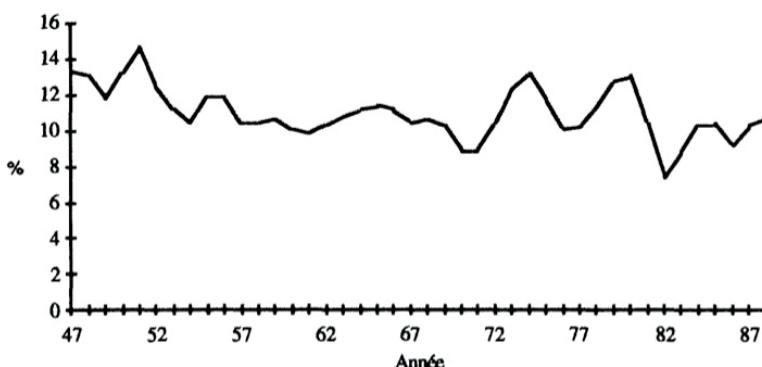
LA CHUTE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

La première manifestation sensible de la crise apparaît avec l'important ralentissement des gains de productivité du travail. En effet, la croissance de la productivité du travail (graphique 11), qui fut de 4,1 % de 1966 à 1970, tombe à 2,9 % de 1971 à 1975, puis à 1,7 % ensuite. Or, les salaires n'ont pas réagi immédiatement à ce mouvement à la baisse du rythme de croissance de la productivité. Augmentant au taux de 4,3 % de 1966 à 1970, les salaires continuent à croître au taux de 3,2 % de 1971 à 1975. Il faut attendre l'application de la politique de gel des prix et des salaires, à compter de 1976, pour voir la croissance des salaires réels tomber à 0,9 % ; par la suite, les salaires réels régressent

L'écart qui se creuse entre les taux de croissance de la productivité et des salaires, au profit de ces derniers — comme conséquence de la conjonction du ralentissement des gains de productivité et de l'insensibilité des salaires à l'égard de la conjoncture — devrait directement affecter les profits. Or, l'examen de l'évolution de la part des profits dans l'économie (données trimestrielles)¹² pourrait cependant révéler un phénomène inverse (graphique 17). Ainsi, à partir du 4^e trimestre de 1968 s'amorce une importante baisse de la part des bénéfices dans le revenu national, mais dès le 4^e trimestre de 1970 se produit un vigoureux mouvement de hausse de cette part, hausse qui se poursuivra

sans interruption jusqu'au 1^{er} trimestre de 1974. De là, on pourrait être amené à conclure que les profits ont augmenté relativement à l'ensemble de l'économie au moment où, paradoxalement, les salaires croissaient plus vite que les gains de productivité. Il faut approfondir ce « paradoxe ».

Graphique 17
Part des profits dans l'économie, Canada 1947-1988
données annuelles



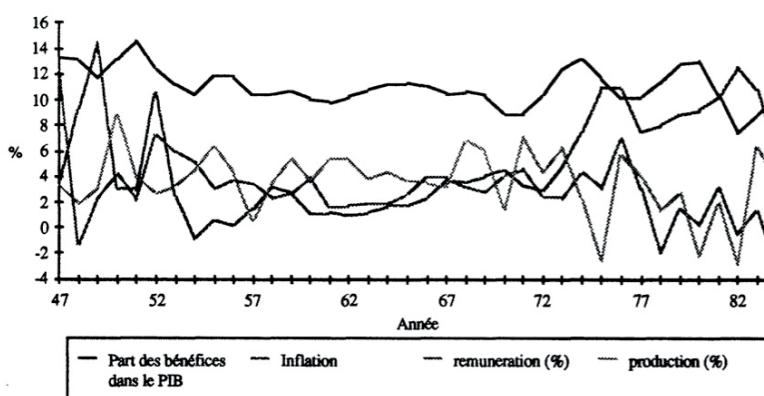
Source: Statistique Canada, 13-201.

SALAIRS, PRODUCTIVITÉ ET FLUCTUATION DES PROFITS

À quelques reprises à partir de 1965, la croissance des salaires est supérieure à la croissance de la productivité. De son côté, la part relative des profits va diminuer assez fortement vers le 4^e trimestre de 1965, mais la courbe des profits se redresse au 4^e trimestre 1966 jusqu'au 4^e trimestre 1968 et ce, malgré la chute abrupte du taux des gains de productivité en 1967. Par la suite, la baisse assez brutale de la part des profits de 1968 à 1970 ne semble pas pouvoir s'expliquer par des différences entre les rythmes de croissance de la productivité et des salaires, sauf pour l'année 1970 où les salaires croissent beaucoup plus vite que la productivité. Toutefois, au cours des trois années qui suivent, la croissance des profits suit fidèlement l'écart entre la croissance de la productivité et celle des salaires (graphique 18). Lorsqu'en 1974 le taux de croissance des salaires redévient beaucoup plus élevé que celui de la productivité — qui connaît une nette diminution pendant cette année —, la part des profits amorce un recul

brutal jusqu'au 4^e trimestre de 1976. Le gel des prix et des salaires, qui se prolonge jusqu'en 1978, exerce une pression favorable aux profits, si bien que ceux-ci augmentent leur part dans le PIB jusqu'au 2^e trimestre de 1979. Durant ces quatre ans, le taux de croissance de la productivité, très faible si on le compare à ce qu'il était dans les années 1960, est plus élevé que le taux d'augmentation des salaires réels.

Graphique 18
Évolution conjointe de la part des profits et de l'inflation, de la variation des salaires réels et de la variation de la productivité du travail



Source: Statistique Canada, 14-201, 11-201.

Au total, un examen détaillé de l'évolution comparée de la part des profits et du différentiel de taux de croissance entre la productivité du travail et les salaires réels permet de constater que les profits « souffrent » surtout durant les périodes où les salaires croissent plus vite que la productivité. L'intuition première se confirmerait. Pourtant, il est étonnant que les profits aient augmenté de façon plus importante leur part dans la production au cours des années 1970, plutôt que pendant les années 1960 — même si les fluctuations sont moins importantes au cours de cette dernière décennie. L'explication de ce phénomène permet de cerner certains éléments de la crise du fordisme.

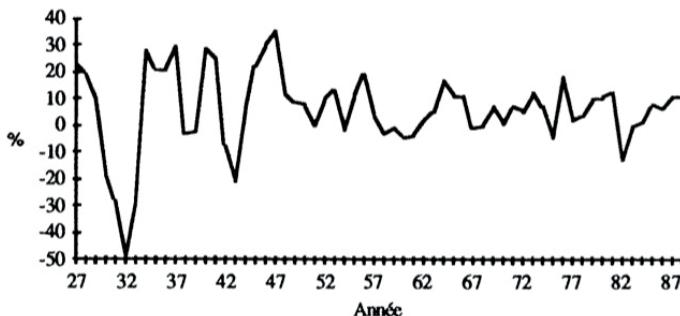
TENDANCE DES PROFITS ET FORDISME

L'évolution de la part des profits dans l'économie indique que la période de mise en place et d'apogée du fordisme n'a pas été particulièrement favorable à la profitabilité du capital. La part des profits a connu une baisse tendancielle assez nette de 1947 à 1970, tendance qui a connu un temps d'arrêt dans la première moitié des années 1960. On peut croire que l'intensification de la consommation n'a pas compensé les contraintes du rapport salarial fordiste sur la rentabilité du capital et qu'en l'occurrence les capitalistes n'ont dû compter que sur les gains de productivité comme source de profit. À partir de ces prémisses et sur la base de nos données macroéconomiques (graphique 18), on peut faire quelques observations.

Le premier choc que subissent les gains de productivité en 1967 et les premiers écarts entre les taux de croissance des salaires et de la productivité ont été suivis de profits en chute libre. Afin de rétablir la part des profits, les entrepreneurs augmentent les prix nominaux¹³. On remarque que, chronologiquement, l'amorce de l'escalade des prix correspond à cette période de hausse de la part des profits dans la production nationale.

L'autre façon de répondre à la baisse de la rentabilité aura été de diminuer l'embauche des travailleurs et, plus largement, le rythme des investissements. Sur le premier plan (graphique 4), on note qu'un mouvement à la hausse du taux de chômage s'amorce dès le milieu des années 1960 – à un moment où la conjoncture économique ne l'aurait pas laissé supposer. Sur l'autre plan (graphique 19), la croissance des investissements réels ralentit vers le 2^e trimestre de 1966 et ce, jusque vers la fin de 1970. Vraisemblablement sous l'impulsion de la hausse des profits, la courbe des investissements reprendra sa pente ascendante pour un temps.

Graphique 19
**Taux de croissance annuel dans les investissements bruts réels,
 Canada, 1926-1988**



Source: Statistique Canada, 11-201.

Le problème de la chute de la productivité du travail peut être posé à plusieurs niveaux. On pourrait traiter, notamment de l'épuisement du paradigme industriel fordien, mais il est possible, sans que cela soit contradictoire ou incompatible, de s'intéresser aux comportements et choix des agents économiques tels que l'on peut les décoder à partir des données macroéconomiques à notre disposition, et de certains tests économétriques. En ce sens, il est peut-être possible de soumettre l'hypothèse d'un « surinvestissement¹⁴ ». Les entrepreneurs auraient eu tendance, durant toute la période fordienne, à investir massivement en capital fixe pour répondre notamment aux contraintes du compromis fordiste dans l'utilisation du facteur travail. En somme, les investissements auraient vraisemblablement eu tendance à être moins productifs¹⁵.

ENCHAÎNEMENTS PRODUCTIVITÉ — SALAIRES — PROFITS — PRIX

L'ensemble de ces considérations permet de formuler un scénario d'enchaînements macroéconomiques qui est présenté ici à titre de proposition de recherche. Ce scénario doit être testé d'une façon beaucoup plus rigoureuse pour être considéré comme une interprétation solide du mode de développement de la crise au Canada. Dans le cadre actuel, nous pouvons simplement dire qu'il est plausible.

Tout en ayant permis de stabiliser le rythme de croissance de l'économie (voir les principaux indicateurs macroéconomiques), le régime d'accumulation fordiste, ainsi que les caractères qu'empruntera le rapport salarial, se sont traduits par une baisse tendancielle de la part des profits. Les entrepreneurs, pendant un temps, ont supporté cette baisse, tout en s'engageant, par des investissements massifs, dans un effort de substitution du capital au travail. Cet important investissement a permis, pour le temps où il a pu être productif, de supporter le renouvellement du rapport salarial, notamment une hausse du salaire réel qui répond de moins en moins aux aléas de la conjoncture, et une rigidification des conditions d'usage de la force de travail.

Le début des années 1960 est marqué par une bonne concordance des diverses dimensions. La tendance à la baisse des profits s'inverse faiblement, les salaires réels suivent une croissance stable, la productivité du travail est de très bon niveau, l'économie croît à un rythme stable. Rapidement cependant, l'accumulation des investissements devient « contre-productive ». Le mouvement à la baisse de la productivité du capital (graphique 9), qui avait semblé s'arrêter vers la fin des années 1950, reprend dès l'année 1966 pour s'accélérer brutalement dans les années 1970. La productivité du travail connaît les premiers à-coups dans son rythme de croissance (il n'est que de 1,6 % en 1967). La progression des salaires supplante celle de la productivité. Enfin, l'économie dans son ensemble montre, comme manifestation du « surinvestissement », un fléchissement dans son rythme de croissance.

Ces soubresauts ébranlent immédiatement les profits qui voient leur part dans l'économie chuter significativement vers la fin de 1968. Ce phénomène provoque une réponse inflationniste et une substitution plus massive du capital au travail. L'investissement amorce, de ce fait, une spectaculaire remontée, de même que le taux de substitution du capital au travail. Parallèlement, la productivité du capital commence à décroître fortement. L'importante substitution du capital au travail se traduit par une nette augmentation du chômage de 1969 à 1974¹⁶. Cela dit, par l'inflation¹⁷, les entreprises parviennent à accroître leur marge bénéficiaire pendant les trois premières années de la décennie 1970. Très tôt les entreprises supportent les frais d'un « surinvestissement ». La brutale croissance du niveau de capital ne

peut empêcher la productivité du travail de diminuer ; on connaît même une croissance quasi nulle de la productivité (0,6 % en 1974 et 0,1 % en 1975).

Compte tenu des mécanismes formalisés d'établissement de la norme salariale et, dans un contexte de mobilisation syndicale, des anticipations de plus en plus stables de l'inflation par les travailleurs (et les fournisseurs d'intrants), la croissance quasi nulle des gains de productivité provoque une chute vertigineuse de la part des profits du 2^e trimestre 1974 jusqu'au 4^e trimestre 1976. C'est alors que, tant du côté des entrepreneurs que des gouvernements, s'opère une remise en question des formes institutionnelles qui supportent le régime d'accumulation fordiste. Le rapport salarial, plus particulièrement, sera désigné comme le point nodal du déclin de l'économie canadienne.

L'OFFENSIVE CONTRE LE TRAVAIL

Tout se passe comme si on prenait la baisse du taux de productivité du travail comme une donnée. Ce faisant, le seul choix que l'on identifie pour rétablir la rentabilité est de casser le rapport salarial fordiste, dont, particulièrement, le régime de formation des salaires, afin qu'ils soient plus sensibles aux mouvements de court terme de l'économie¹⁸. Cette conclusion n'a rien d'inéluctable, elle est largement tributaire du postulat posé. Si on avait plutôt accepté l'idée que la baisse de la productivité du travail a elle-même une cause, on aurait pu être amené à préférer agir sur cette cause et non remettre en question l'ensemble du rapport salarial fordiste.

Dans le contexte canadien, le pari de la flexibilité du travail est passé par une offensive contre les formes institutionnelles encadrant le travail et présidant à la sécurité du revenu. Ce pari repose sur une logique simple. En cassant les mécanismes de progression des salaires qui montrent une certaine insensibilité à l'égard de la conjoncture immédiate, les entreprises pourront rétablir leur rentabilité. Une plus grande flexibilité du travail (dans son usage et sa rémunération) permettra aux entreprises de moins s'engager dans un effort de substitution du capital au travail et réduira la propension au « surinvestissement ». Ce faisant, l'effet contre-productif de ce dernier s'atténuerait.

et les gains de productivité pourront tendre à se rétablir. Cela étant posé, s'ouvre une période de conflits et de luttes au cours de laquelle le mouvement syndical, d'un côté, l'État et les entreprises, de l'autre, seront les principaux protagonistes. La remise en cause des formes qu'a pu revêtir le rapport salarial fordiste est à l'ordre du jour et la notion de « droits acquis » devient subitement sujette à l'éphémère.

Les années 1974-1976 constituent un tournant. La chute abrupte de la part des profits dans l'économie est immédiatement accompagnée d'une dramatisation de l'enjeu des salaires : d'un côté, l'on tente de maintenir le salaire réel en cette période de forte inflation, de l'autre on s'attaque au rythme de croissance des salaires. Ainsi, pour la première fois depuis l'après-guerre, le salaire réel ne croîtra que de 1 % en 1977, puis, de 1978 à 1984, il diminuera en moyenne de 0,6 % par année. Comme réponse momentanée à cette baisse salariale, les profits (dans le PIB) remontent d'une manière spectaculaire jusqu'au dernier trimestre 1979 ; avec la dure récession de 1982-1983, ils entreprennent la chute la plus radicale de l'après-guerre¹⁹.

UN FREIN À LA SUBSTITUTION DU CAPITAL AU TRAVAIL

Après 1982, on assiste à une inversion de la tendance à la baisse de la productivité du capital (graphique 9). Ce nouveau mouvement, qui arrive au terme d'une longue période de baisse (1970-1982), s'explique sans doute par le fait que, suite à la rupture du compromis salarial fordiste vers la fin des années 1970, les entrepreneurs cessent leur substitution de capital au travail. L'effet n'est pas immédiat. En fait, l'investissement continue à progresser jusqu'au début des années 1980 : le taux annuel de croissance de l'investissement réel est de 12,05 % du 2^e trimestre 1976 au 2^e trimestre 1981 (contre 9,02 % de 1970 à 1976). Ce fort « surinvestissement » ; est accompagné par une importante baisse de la productivité du capital durant la deuxième moitié des années 1970. Après 1982, le rythme de croissance des investissements réels retombera à 8,84 %. La substitution du capital au travail, qui avait été caractéristique du fordisme, devient négative après 1982.

Tout se passe comme si, le compromis salarial étant rompu, s'estompait le besoin d'accroître la composition organique du capital

pour compenser l'épuisement du paradigme industriel et les « rigidités » dans l'usage de la force de travail. Par contre, quant aux effets de l'investissement, celui-ci est devenu davantage créateur d'emplois avec la crise du fordisme (comme en témoigne la régression du taux de chômage sur l'investissement brut). Parallèlement à son effet positif sur l'emploi, la capacité de l'investissement à améliorer la productivité du travail n'a cessé de se détériorer tout au long de l'après-guerre (équation liant productivité à investissement). Ainsi, l'investissement est devenu plus créateur d'emplois, mais moins « productif » — pris sous l'angle de la productivité du travail. Cette évolution n'est pas incompatible avec l'hypothèse d'une accumulation à forte tonalité extensive qui irait de pair avec une expansion importante des emplois tertiaires, non pas du « tertiaire moteur », mais des services où l'on assiste à une forte précarité de l'emploi.

RENOUVELLEMENT DES PRINCIPES DE FORMATION DES SALAIRES

Là où le bât blesse, c'est certainement pour la productivité du travail (graphique 16). Son taux de croissance (de 1,6 % en moyenne pour 1976-1984) est loin d'être au niveau des années 1950-1970. Le rétablissement du ciseau productivité-salaires, au profit du premier terme, n'a pu se produire que grâce à une très faible progression des salaires réels (0,3 % en moyenne par année pour la période 1976-1984). Au total, nous sommes très loin des rythmes de croissance enregistrés depuis la Deuxième Guerre.

Dans la foulée, il est opportun de souligner que les équations économétriques portant sur l'évolution des salaires indiquent assez nettement l'influence des facteurs qui relèvent des aléas de la conjoncture immédiate. Les salaires montrent une plus grande sensibilité pour le taux de chômage et les profits²⁰ et répondent nettement aux variations de la productivité. De même, l'ajustement des salaires nominaux sur le niveau des prix semble avoir disparu. De la sorte, les traits de la formation des salaires paraissent avoir été considérablement renouvelés avec la crise du fordisme qui apparaît au cours des années 1970.

La cassure du mode de progression des salaires, qui avait marqué le fordisme, ne semble pas exercer d'influence positive sur le taux

de chômage. L'examen de l'évolution du chômage (graphique 4) montre que la tendance est globalement à la hausse depuis la guerre et qu'aucune rupture n'intervient dans la période 1975-1988. Certes le chômage a connu une diminution après la récession de 1982-1983, mais le point creux de cette baisse reste à un niveau plus élevé que le creux précédent²¹. D'un autre côté, la composante structurelle du chômage est toujours très présente. Même si l'élasticité-investissement du chômage s'accroît pour la période 1975-1988 (0,76 contre 0,45 pour 1960-1975 et 0,54 pour 1947-1960), le chômage, avec la fin du fordisme, perd sa sensibilité au progrès de la productivité du travail et semble moins influencé par le niveau des salaires réels. Cela porte à croire que, mis à part l'investissement, le chômage tend à croître sans égard aux principaux éléments de la conjoncture.

LE CHOC DE LA POLITIQUE MONÉTARISTE

Le relâchement de la contrainte monétaire, qui s'est accru depuis le milieu des années 1950, a vécu. L'écart entre les taux de croissance de la masse monétaire et de l'économie se pose dans des termes renouvelés après 1975 (graphique 7). Dès 1976, cet écart commence à se rétrécir et le mouvement se confirme jusque vers 1980. Puis, de nouveau, il se creuse assez brutalement, pour finalement devenir nul sous le choc de la politique monétaire de 1982-1983. Pour la première fois depuis 1963, la différence des taux de croissance entre la masse monétaire et l'économie globale devient négative. Depuis 1985, la masse monétaire a amorcé une nouvelle expansion, relativement à la croissance de l'économie, mais dans un ordre de grandeur moindre que celui que l'on connaissait au cours des années 1970. Malgré toute la prudence que l'on doit avoir à l'égard d'événements récents, la fin des années 1970 et le début des années 1980 constituerait un moment charnière confirmant le resserrement de la contrainte monétaire.

UNE PROGRESSION ENRAYÉE DU SALAIRE INDIRECT

À partir du milieu des années 1970, un grand tournant s'opère dans le domaine du salaire indirect. La politique suivie vise à résorber la crise financière en diminuant la progression des dépenses reliées à l'État-providence, particulièrement celles pour la sécurité du revenu, et à revoir

fondamentalement la conception des programmes existants afin de les arrimer sans détour aux impératifs du marché. Le Programme anti-inflation du gouvernement fédéral (1975 – 1978) ne cherchait pas qu'à freiner la hausse des salaires, mais voulait réduire la progression des dépenses publiques à un niveau inférieur à la croissance du PNB. Cet objectif a été atteint jusqu'à la récession de 1982, grâce surtout à la diminution relative des dépenses sociales. La croissance moyenne des dépenses n'a été que de 1,6 % pour la sécurité du revenu, de 1 % pour la santé et de 0,4 % pour l'éducation. Par la suite, ces taux augmentent, mais sans être comparable à ceux connus depuis l'après-guerre. Au début des années 1980, la sécurité du revenu croît; il s'agit de l'effet direct de la récession sur la couverture sociale et non de la remise en selle de programmes de redistribution. Au total, la part occupée par les dépenses publiques s'est stabilisée durant la période de crise du fordisme et a même entrepris, surtout après 1985, un léger fléchissement dont il est encore trop tôt pour dire s'il est permanent. Chose certaine, c'est que la cassure dans le rythme de croissance de la part des dépenses publiques dans le PIB se situe vers 1974-1975.

QUAND LES SUPPORTS DE LA CONSOMMATION SE FISSURENT

La cassure du mode de progression des salaires s'est traduite par la perte, après 1975, du soutien que le niveau des salaires réels apporte à la consommation. Des équations simples qui apparaissent en annexe, on peut conclure que l'influence du salaire réel sur la consommation est non significative. Cette conclusion surprenante peut sans doute être pour une part attribuée à une spécification économétrique trop simple, mais, aussi, on peut croire qu'elle témoigne de la fin de formes de régulation basées sur le compromis capital-travail fordien. En effet, alors que, de 1947 à 1975, la consommation avait accru son élasticité (c'est-à-dire sa sensibilité) par rapport aux salaires réels, avec la crise du fordisme les salaires semblent perdre tout pouvoir de soutien à la consommation.

Contrairement à ce que l'on aurait pu croire, les bénéfices réels ne se substituent pas aux salaires comme support de la consommation. L'élasticité-bénéfice de la consommation n'est que de 0,085 durant la période — contre 0,259 pour la phase de l'apogée du fordisme. Tout en ayant une importance croissante dans l'économie, les bénéfices

ont moins alimenté la consommation que l'épargne, dont le taux s'est sensiblement accru après 1975 (tableau 5).

La part des transferts gouvernementaux dans le revenu personnel disponible s'est élargie depuis 1960 (9,7 %), mais plafonne de 1976 à 1980 (15,6 %) ; avec la récession, cette part connaît une remontée (17,2 %). D'un autre côté, le crédit à la consommation qui, relativement au revenu personnel disponible, avait connu une forte accélération, stagne puis décline à la faveur de la crise du fordisme et de la récession. Même si, depuis le milieu des années 1960, la croissance des transferts par rapport à la croissance de la consommation est nettement supérieure à la croissance du crédit, cela n'empêche pas ce dernier d'équivaloir à 24,5 % de la consommation totale puis de fléchir, mais à un niveau semblable à celui de vingt ans auparavant.

Cela dit, les transferts gouvernementaux diminuent leur soutien à la consommation par rapport à l'âge d'or du fordisme : l'élasticité-consommation des transferts passe de 0,325 à 0,29 avec la crise du fordisme. Cette élasticité est cependant supérieure à celle que l'on observait au moment de la mise en place du fordisme (0,21 de 1947 à 1960). Ainsi, tant par leur volume que par leur influence et malgré le coup de frein observé dans la progression du poids relatif de l'État dans l'économie, les paiements de transfert sont un soutien plus important à la consommation pendant la crise du fordisme que lors de sa mise en place. De son côté, le crédit a augmenté son soutien à la consommation tout au long de l'après-guerre. L'élasticité-crédit de la consommation est même supérieure dans cette période de crise du fordisme (0,49) qu'au cours de la période antérieure (0,38 pour 1960-1975 et 0,345 pour 1947-1960).

Pour terminer : brève remarque méthodologique

Le portrait statistique, qui vient d'être tracé et qui souligne les grandes tendances de l'économie canadienne depuis la Deuxième Guerre mondiale, n'offre pas de vision synthétique de la structure des relations entre les diverses variables macroéconomiques les plus fréquemment utilisées. Les analyses de régression qui ont été effectuées mettant en relation certaines de ces variables sont instructives à plus d'un titre, mais ne sont pas

en mesure de tenir compte du caractère souvent simultané des relations de causalité entre les variables.

Cette insuffisance pourrait être, au moins partiellement, comblée en procédant à l'estimation d'un modèle simultané de croissance mettant en relation la plupart des variables retenues dans cette étude. Robert Boyer a proposé un tel modèle dans plusieurs de ses derniers écrits (1987a, b, c; 1988). Dans l'état actuel de nos travaux, ce modèle simultané semble cependant souffrir d'un problème d'identification. En effet, l'application des règles d'identification valables pour des modèles à n équations au modèle de Boyer nous amène à conclure que, tel quel, il n'est pas identifiable. Pour pallier ce problème économétrique, il faut introduire un certain nombre de variables exogènes. Le choix de ces variables doit, par ailleurs, se justifier par la problématique. Cet exercice demande une recherche dont nous ne pouvons encore révéler les résultats.

CONCLUSION

Ce repérage statistique permet de souligner certains traits qui ont été identifiés au fordisme. Tout porte à croire que ce qui a été désigné sous le vocable de fordisme, s'est manifesté au Canada. Ce régime d'accumulation et rapport salarial, qui s'appuient sur des formes de régulation conséquentes, ne sont pas l'œuvre d'une génération spontanée. C'est ainsi qu'avec le recul nous pouvons comprendre la période de l'après-guerre comme un moment où se mettent en place les caractéristiques du fordisme²². Les coupures historiques relèvent toujours d'un certain arbitraire, mais il apparaît que le tournant des années 1960 préside à la confirmation d'un modèle d'organisation sociale dont la mise en place est sinuose au cours de la période antérieure.

Manifestations du fordisme au Canada

De la mise en place (1947-1960) à l'apogée du fordisme (1960-1975), le rythme de croissance des investissements s'accélère. Les bénéfices des corporations et la consommation sont des facteurs qui influencent nettement le niveau des investissements, mais, avec les années 1960,

cette influence s'atténue. Par contre, la croissance des investissements est plus faible lorsque la productivité du capital décline et, inversement, elle s'intensifie alors que cette productivité se stabilise pour quelques années. L'investissement pendant la phase d'apogée du fordisme traduit, en fait, un double phénomène : un achat plus important de biens de capitaux provoqué par une légère baisse de leur prix relatif et une substitution du capital au travail qui, au-delà du prix relatif des biens de capitaux, est suscité par la hausse des salaires réels. Les indicateurs utilisés montrent, par rapport à la période antérieure, un ralentissement du taux de substitution au cours des années 1960, puis une forte accélération.

Au cours de l'après-guerre, l'investissement a une forte influence sur la variation de la productivité du travail. Cette dernière réagit moins au taux de croissance de l'économie. Dans la phase ultérieure (1960-1975), l'influence relative des deux variables s'inverse. La sensibilité de la productivité du travail est nettement significative pour la croissance économique alors qu'elle disparaît pour l'investissement. Il n'en reste par moins que les développements de l'organisation du travail, ainsi qu'un bouleversement des conditions de production ont provoqué une croissance sans précédent des gains de productivité²³. Cela se manifeste depuis l'après-guerre jusqu'à la fin des années 1960.

Les niveaux de gains de productivité du travail ont rendu possible une amélioration sensible de la norme salariale. Au partage des gains de productivité, s'ajoute une formalisation du mode de progression de la norme salariale qui la rend moins dépendante de la conjoncture économique immédiate. Il s'agit d'un processus qui donnera sa pleine mesure au cours des années 1960.

Au cours de l'après-guerre, des indices de flexibilité et certaines manifestations de rigidité se combinent dans le mode de progression des salaires. Dans la phase de mise en place du fordisme, les salaires ont tendance à s'ajuster au taux de croissance de la productivité. Avec le tournant des années 1960, la norme salariale se démarque davantage des facteurs conjoncturels. Ainsi, l'influence des gains de productivité s'atténue, et le chômage n'influence pas les salaires. Par contre, l'ajustement des salaires se fait quasi automatiquement sur le niveau de l'inflation. Cela fait en sorte que le tassement puis la baisse

de la productivité ne se répercutent pas directement sur le niveau des salaires ; en conséquence, les salaires croissent plus rapidement que la productivité du travail. Cela est manifeste dans la deuxième moitié des années 1960, mais surtout au début des années 1970.

Le chômage est relativement élevé et suit une croissance tendancielle qui ne se dément pas. La composante structurelle du chômage est de plus en plus lourde sans que l'on puisse l'attribuer aux contraintes du rapport salarial fordiste.

L'État participe aux formes institutionnelles de régulation, non seulement en réunissant les conditions de possibilité au développement du rapport salarial fordiste — dont le renouvellement de l'encadrement juridique des relations de travail —, mais aussi en donnant une impulsion très nette au relâchement de la contrainte monétaire et à l'extension du salaire indirect. La contrainte monétaire, en effet, connaît un relâchement vers le milieu des années 1950 ; ce dernier se confirmera par la suite, si bien que la croissance de la masse monétaire s'autonomise de plus en plus par rapport à la croissance de l'économie, et ce, jusqu'au milieu des années 1970, voire jusqu'au début des années 1980. Sur le plan de la consommation, cela se manifestera par une explosion du crédit à la consommation.

Le salaire indirect public et, plus généralement, l'interventionnisme de l'État ont d'abord une croissance mitigée, puis connaissent une rapide expansion. C'est avec le tournant des années 1960 et surtout au milieu de cette décennie que l'État interventionniste de providence se manifeste de manière décisive. Lorsque l'on ne retient plus comme indicateur les dépenses gouvernementales sur le PIB, mais que l'on considère la croissance des dépenses gouvernementales *per capita*, il ressort que la progression des dépenses s'est faite par saccade et que la décennie 1965-1975 représente la plus forte poussée. Sur un plan plus spécifique, l'État-providence canadien reste relativement en retrait par rapport à la situation des pays européens et a une forte propension à fournir des services plutôt qu'à verser des prestations monétaires. Mais, avec la consolidation de l'État-providence, dans la deuxième moitié des années 1960, les mesures de sécurité du revenu accapareront une part de plus en plus importante des dépenses, jusqu'au coup de frein

imposé par la politique anti-inflation. Au total, la part des paiements de transfert dans le revenu disponible ne cesse de croître et même s'accélère au cours des années 1965 – 1975.

L'ensemble de ces conditions (croissance du salaire réel, crédit à la consommation, paiements de transfert) donne une impulsion majeure à la consommation et contribue à assurer une jonction entre une production de masse et une consommation conséquente.

Crise structurelle du fordisme

Le régime d'accumulation et le rapport salarial fordistes, qui ont permis une stabilisation de la croissance de l'économie, ont été accompagnés, par ailleurs, d'une baisse tendancielle de la part des profits dans l'économie. Les capitalistes ont provisoirement supporté cette baisse et ont procédé à une substitution du capital au travail. Pendant un moment — le début des années 1960 —, les divers facteurs concourent à une expansion du capital, mais rapidement — vers 1967-1968 — un certain nombre de signes révèlent le grippage du modèle d'accumulation : reprise de la baisse de la productivité du capital, essoufflement de la productivité du travail, télescopage de la progression des salaires et de la progression des gains de productivité, fléchissement du rythme de croissance de l'économie et détérioration de la part des profits dans l'économie. En optant pour une réponse inflationniste et pour une substitution massive du capital au travail, les entreprises augmenteront leur marge bénéficiaire au début des années 1970, c'est-à-dire au même moment où la productivité du capital chute à nouveau et à l'aube d'une croissance abrupte du chômage.

La forte croissance de l'accumulation ne réussit pas à renverser le déclin des gains de la productivité du travail ; ils sont pratiquement nuls en 1974 et 1975. Au début de la décennie 1970, alors que le phénomène était déjà amorcé dans les années précédentes, la progression des salaires est désormais nettement supérieure à la croissance des gains de productivité. De 1974 à 1976, on assiste à une chute radicale de la part des profits dans l'économie. Dans ce contexte, le rapport salarial fordiste est désigné comme le point nodal du déclin de l'économie canadienne, ce qui enclenche une offensive contre le travail. La croissance du salaire réel essuie le contrecoup : pour la pre-

mière fois depuis l'après-guerre, le salaire réel ne croît que de 1 % en 1977 et diminue en moyenne de 0,6 % dans les années qui suivent. Couplant de forts taux d'inflation et de chômage, le tournant des années 1980 donne lieu à la plus grave récession depuis l'après-guerre.

Par la suite, la croissance de l'économie suit un rythme plutôt lent et l'inflation semble finalement contenue, mais à un niveau supérieur à celui des années 1950 et 1960. Sur le plan de l'investissement, la productivité du capital se redresse au début des années 1980 et la substitution du capital au travail, qui était caractéristique de la période fordiste, devient négative. Se situant à un niveau relativement bas, la croissance de la productivité du travail n'a pu être supérieure à la croissance des salaires réels qu'au prix d'une très faible progression de ces derniers. La norme salariale est plus sensible aux facteurs conjoncturels (taux de chômage, profits, productivité) et les salaires nominaux ne s'ajustent plus à l'inflation. Le renouvellement des principes de formation des salaires est accompagné par une progression enrayée du salaire indirect public qui souffre, au premier titre, de la lutte à la crise des finances publiques. Le resserrement de la contrainte monétaire est remis à l'ordre du jour au milieu des années 1970, mais c'est avec une brutale politique monétariste, au début des années 1980, qu'est supprimé l'écart entre la progression de la masse monétaire et la progression de l'économie. Depuis 1985, la masse monétaire a amorcé une nouvelle expansion, mais dans un ordre de grandeur moindre.

Les salaires réels ne constituent plus un support à la croissance de la consommation sans que, pour autant, les bénéfices prennent le relais. L'impact des paiements de transfert diminue, mais son soutien reste plus important que ce qu'il était dans la phase de mise en place du fordisme. Le crédit a augmenté son soutien à la consommation tout au long de l'après-guerre.

S'il y a crise du fordisme, ce qui est à se recomposer n'est pas facilement cernable, si bien que se juxtaposent des tendances qui apparaissent contraires. Le rapport salarial est en profonde réorganisation et les mécanismes de programmation salariale ont été fortement atteints, si bien que la norme salariale, en quasi-stagnation, est largement conditionnée par la conjoncture immédiate. Après la

récession, l'investissement a repris un rythme davantage compatible aux exigences de la productivité du capital, sans pour autant pouvoir être expliqué par la consommation ou les bénéfices. La productivité du travail connaît une croissance anémie par rapport à la période fordiste. Cela étant, les dépenses de l'État ont stoppé par rapport à la croissance de l'économie et se contractent même, mais on ne peut dire qu'il y a là des signes concluant d'un désengagement réel de l'État²⁴. Pour sa part, la contrainte monétaire s'est resserrée, mais le crédit a accru son soutien à la consommation.

De tout cela, on peut sans doute conclure à une crise structurelle du régime fordiste et des formes de régulation qui l'accompagnent. L'évolution de la situation canadienne permet de penser en effet qu'elle satisfait « au double critère définissant une crise structurelle : rupture des régularités macroéconomiques d'un côté, ampleur et variété des changements affectant les formes institutionnelles de l'autre » (Boyer, 1987).

Bibliographie

- AGLIETTA MICHEL, 1986, « États-Unis : persévérance dans l'être ou renouveau de la croissance ? », dans Robert Boyer (dir.), *Capitalismes fin de siècle*. Paris, PUF, p. 33-66.
- BAROU, Y. et B. KEISER, 1984, *Les grandes économies : États-Unis, Japon, Allemagne fédérale, France, Royaume-Uni, Italie*. Paris, Seuil, 310 p.
- BOISMENU GÉRARD, 1989. « L'État et la régulation du rapport salarial depuis 1945 », dans G. Boismenu et D. Drache (dir.), *Politique et régulation*. Montréal, Éditions du Méridien,
- BOISMENU GÉRARD et DRACHE DANIEL (dir.), 1989, *Politique et régulation*. Montréal, Éditions du Méridien, 250 p.
- BOYER ROBERT, 1986a, « Rapport salarial, croissance et crise : une dialectique cachée », dans R. Boyer (dir.), *La flexibilité du travail en Europe*. Paris, La Découverte, p. 11-34.
- BOYER ROBERT, 1986b, *La théorie de la régulation : une analyse critique*. Paris, La Découverte, 142 p.
- BOYER ROBERT, 1987a, *Les économies au milieu du gué : changements techniques et interventions publiques depuis une décennie*. CEPREMAP, 195 p.
- BOYER ROBERT, 1987b, *Formalizing Growth Regimes Within a Regulation Approach*. Paris, CEPREMAP, cahiers oranges n° 8715, 44 p.

BOYER ROBERT, 1987c, *Reflexions sur la crise actuelle*. CEPREMAP, cahiers oranges n° 8706, 52 p.

BOYER ROBERT, 1988, *La théorie de la régulation. Préface à l'édition américaine*. Ronéotypé, CEPREMAP, 13 p.

BOYER ROBERT et JACQUES MISTRAL, 1988, *Le bout du tunnel : stratégies conservatrices et nouveau régime d'accumulation*. Communication présentée au Colloque international sur la Théorie de la régulation, Barcelone, 36 p.

CAMERON DAVID R., 1986, « La croissance des dépenses de l'État : l'expérience canadienne dans une optique comparative », dans Keith Banting (dir.), *L'État et la société : le Canada dans une optique comparative*. Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, vol. 31, p. 23-58.

CHRISTOFIDES L. N., 1985, *Les déterminants de la durée des conventions collectives*. Travail Canada, 67 p.

DELORME ROBERT et ANDRÉ CHRISTINE, 1983, *L'État et l'économie*. Paris, Seuil, 758 p.

DENNY M., 1986, « Les perspectives en matière de productivité », dans J. Sargeant (dir.), *La croissance économique : ses facteurs déterminants et ses perspectives*. Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada. vol. 22.

DE VROEY MICHEL, 1984, « A Regulation Approach Interpretation of the Contemporary Crisis », *Capital and Class*, n° 23, p. 45-66.

DOSTALER GILLES, 1989, *Keynes et Hayek : autopsie d'un débat*. Montréal, Notes de recherche, Département des sciences économiques, UQAM, 45 p.

HIRSCH JOACHIM, 1988, « The crisis of fordism. Transformations of the «Keynesian» State, and New Social Movements », *Research in Social Movements, Conflicts and Change*, Vol. 10, p. 43-55.

JENSON JANE, 1989, « 'Different' but not 'exceptional' : Canada's permeable fordism », *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, vol. 26, n° 1, p. 69-94.

JESSOP ROBERT, 1988, *Regulation Theories in Retrospect and Prospect*. Communication présentée au Colloque international sur la théorie de la régulation, Barcelone, 67 p.

LEBORGNE DANIÈLE et LIPIETZ ALAIN, 1988, « L'après-fordisme et son espace », *Les temps modernes*, vol. 43, n° 501, avril, p. 77-114.

LIPIETZ ALAIN, 1983, *Le monde enchanté*. Paris, La Découverte, 204 p.

LIPIETZ ALAIN, 1984, *Accumulation, crises et sorties de crise : quelques réflexions méthodologiques autour de la notion de « régulation »*. CEPREMAP, cahiers oranges n° 8409, 40 p.

MISTRAL JACQUES, 1986, « Régime international et trajectoires nationales », dans Robert Boyer (dir.), *Capitalismes fin de siècle*. Paris, PUF, p. 167-201.

SCHMIDT MANFRED G., 1982, « The Role of the Parties in Shaping Macroeconomic Policy », dans Francis G. Castles (dir.), *The Impact of Parties. Politics and Policies in Democratic Capitalist States*. London/Beverly Hills, Sage Publications, p. 97-176.

SOLOW ROBERT, 1957, « Technical Change and the Aggregate Production Function », *Review of Economics and Statistics*, vol39, août, p. 312-320.

WOLFE DAVID A., 1986, « Les dimensions politiques des déficits », dans G. B. Doern (dir.), *Les dimensions politiques de la politique économique*. Commission royale sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, vol. 40, p. 137-190.

- 1 À noter que, pour les divers calculs, les bornes ont été fixées de la manière suivante : 1947-1959, 1960-1974, 1975-1988.
- 2 Un taux sensiblement plus élevé que ce que l'on observe pour la même période aux États-Unis (Barou et Keizer, 1984)
- 3 Voir Annexe
- 4 Les élasticités mentionnées dans ce texte ont été calculées autour du point moyen.
- 5 Voir Annexe
- 6 Pour la période de 1947 à 1955, le taux moyen de croissance du salaire réel est de 4,4 % avec un écart-type de 4,8 %.
- 7 Le coefficient de régression du salaire nominal sur le taux d'inflation n'est pas significatif pour 1947-1960.
- 8 Le coefficient de la variable salaire n'apparaît pas significativement différent de 0 pour la période 1975-1988.
- 9 À strictement parler, il est difficile de savoir si c'est la croissance de l'encourt du crédit à la consommation qui explique la consommation ou si, au contraire c'est la croissance de la consommation qui augmente les besoins de crédit. Toutefois, le fait que le pourcentage de la consommation que l'on parvient, statistiquement, à attribuer au crédit augmente de période en période révèle que la relation entre ces deux variables, peu importe son sens causal, évolue dans un sens favorable aux hypothèses de la régulation au sujet du fordisme.
- 10 Suivant le raisonnement présenté en note 4, la croissance du rythme d'investissement durant une période de stabilité de la productivité du capital ne peut s'expliquer que par deux phénomènes : 1^o une modification de la relation structurelle liant l'investissement à l'output (en d'autres termes, une transformation

de la relation $f(K)$ de la période $t-1$ à la période t) ; 2° une modification dans les prix des facteurs.

- 11 Notons que la mesure du stock de capital utilisée reflète bien imparfaitement le mouvement réel du stock de capital physique. Cette mesure, qui est utilisée ici, a été obtenue par la méthode de l'inventaire perpétuel. L'estimation du stock de capital de l'année t a été obtenue par l'expression

$$\text{Stock} = I_i$$

Où : I_i est l'investissement de l'année i

T est la durée de la vie moyenne des actifs dans l'industrie en question.

Le stock de l'année $t+1$ a été ensuite calculé en soustrayant du stock de l'année t l'investissement de l'année 1 et en ajoutant l'investissement de l'année $t+1$. Et ainsi de suite. On comprend que ce stock ne sera que tardivement sensible aux mouvements des investissements courants et donc qu'il est possible que même si un mouvement important de ces investissements se manifeste (comme par exemple dans les années 1960), il y ait un certain délai avant que cette tendance ne se reflète dans le stock de capital.

En outre, la substitution du capital au travail consiste en le rapport entre le stock de capital mesuré en valeur (réelle) et le nombre physique de travailleurs. Il est par conséquent clair que le mouvement de ce rapport ne reflète pas exactement l'évolution de la substitution physique du capital au travail puisqu'il est sensible, notamment, au mouvement des prix relatifs entre les composantes des biens de capitaux.

- 12 Pour des raisons techniques, nous ne présentons pas les graphiques sur une base trimestrielle. Le lecteur pourra consulter : Statistique Canada, 13-001.
- 13 Les capitalistes ont répondu aux pressions à la baisse sur leurs bénéfices individuels par une hausse des prix de leurs produits. Au niveau agrégé de l'économie, ces hausses individuelles de prix ont engendré de l'inflation, mais ce, avec un retard et de manière bien inégale selon les secteurs de l'économie. Au moment t où, par exemple, les X capitalistes augmentent le prix de leurs marchandises, ils accroissent, pour des salaires donnés et des prix d'intrants donnés, leurs profits et, évidemment, la part de ceux-ci dans l'économie. Au temps $t+1$, ils devront payer des salaires plus élevés et des prix plus élevés pour leurs intrants et, ainsi, perdre la valeur réelle de la hausse de profit de la période précédente. Rien ne les empêchera cependant de rehausser le prix de leurs produits et recommencer cette boucle itérative. Au total, tout ce qui importe, c'est de savoir qui commence à augmenter les prix. Celui qui commence tire bénéfice de son action, car un certain délai se produit avant que l'ensemble des marchandises (capital fixe et circulant, et force de travail pour le capitaliste) ne voient leur prix augmenter.

- 14 On entend, par la notion de « surinvestissement », le choix d'un niveau d'investissement supérieur à ce que nécessiterait la maximisation des profits dans un contexte de parfaite flexibilité de l'utilisation des facteurs de production. Par la suite, nous constatons une situation de surinvestissement sans pour autant prétendre en dévoiler les causes ou en comprendre les conditions structurelles.
- 15 Notons deux observations à cet effet : 1° il a été mentionné, pour la phase fordienne, que le taux d'investissement augmentait fortement concurremment à une stabilisation de la productivité du capital; 2° la sensibilité du taux de variation de la productivité du travail au rythme d'investissement s'est brouillée : de significative positive en 1947-1960, elle est non significative pour 1960-1975.
- 16 On peut remarquer (voir annexe statistique) que l'élasticité-investissement du chômage baisse presque du double entre 1947-1960 et 1961-1975, en passant de -2,92 à -1,68. Si donc l'investissement en capital fixe est de moins en moins créateur d'emplois, c'est qu'il en est davantage un de substitution de capital au travail.
- 17 En d'autres termes, par la vente toujours plus chère des produits pour un niveau donné de salaires et de prix d'intrants.
- 18 Au cours de la phase de mise en forme du fordisme, alors que les gains de productivité étaient généralement plus élevés que les gains salariaux, la variation de la part des profits dans l'économie était statistiquement insensible à l'écart entre ces deux taux. Par contre, dans l'âge d'or du fordisme, la variation dans la part des profits apparaît comme positivement et significativement sensible à cet écart entre les gains de productivité et les gains salariaux. La stabilité de cette relation devient encore plus importante dans la période de crise du fordisme.
- 19 La récession de 1982-1983 survient au moment où l'écart entre le rythme de croissance de la productivité et celui des salaires réels s'était rétabli à la faveur du premier. Au moins deux visions de cette récession peuvent être proposées. La première consiste à dire que la récession serait la conséquence de l'impact défavorable de la baisse du salaire réel sur la consommation. En somme, la solution privilégiée pour la crise de rentabilité sous-jacente au fordisme aurait provoqué une crise plus grave — mais peut-être plus courte ainsi qu'avec une physionomie plus familière — de sous-consommation. La deuxième y voit une conséquence du remède monétariste appliqué à l'inflation peu de temps avant. Pour les entreprises, la tentation était de plus en plus grande d'améliorer leur rentabilité par des hausses de prix nominaux et de faire financer leurs activités les plus douteuses sur le plan de la rentabilité par du crédit facile. La politique monétariste voulait donc casser cette boucle inflationniste ; or, combinée à la contraction tendancielle du pouvoir d'achat des salariés qui débute en 1977,

cette politique a été un facteur d'aggravation accentuant la sévérité de la récession.

- 20 Cela dit, même si les coefficients des variables de variation des bénéfices réels et du taux de chômage ne franchissent pas le seuil de significativité généralement admis. Le résultat obtenu, plus particulièrement, pour le chômage n'est pas très éloigné. J'ajouterais, par ailleurs, que l'équation niveau de salaire/niveau de chômage montre aussi une plus grande sensibilité des salaires à l'égard du chômage; le coefficient est nettement plus élevé pour cette période de crise du fordisme que pour la phase d'apogée du fordisme, alors que le résultat était nettement non significatif.
 - 21 On rencontre ce phénomène depuis au moins les années 1960 : chaque sommet dans le chômage est plus élevé que le précédent et chaque creux reste à un point supérieur à celui du dernier.
 - 22 Évidemment cela ne signifie pas que cette période était destinée, par nécessité historique, mettre en place les conditions du développement du fordisme ou que consciemment on (l'État ou un sujet historique) ait voulu réunir les conditions d'une stabilisation d'un modèle de développement appelé fordiste.
 - 23 Pour une saisie beaucoup plus fine des transformations en cours, il faudrait procéder à un examen attentif de l'organisation du travail, des procédés de production et de la recomposition du système de relations de travail.
 - 24 L'État ne semble pas avoir renoncé à soutenir la demande effective, notamment par les paiements de transfert. Cet aspect est peut-être surévalué (notamment l'élasticité-consommation des transferts) par le fait que la période en cause a été marquée par une profonde récession. Il est clair qu'en récession, par le simple jeu des stabilisateurs automatiques, l'État est naturellement amené à accroître sa participation dans l'économie et à soutenir de façon plus importante les revenus amoindris et, par conséquent, la consommation.
-

Annexe

4 La productivité du capital est établie par le rapport entre le PIB et le stock de capital fixe qui est disponible pour le produire. Nous verrons dans cette étude que les mouvements de l'investissement et, de façon générale, du stock de capital peuvent être inattendus. On aurait pu croire, suivant le raisonnement qui suit, qu'un mouvement à la baisse de la productivité du capital aurait entraîné une croissance forte des investissements. Pourtant celle-ci a été plus faible durant cette période préfordienne que ce qu'elle fut dans la période d'âge d'or du fordisme, alors que, pourtant, la tendance à la baisse de la productivité du capital s'était arrêtée.

Le raisonnement qui motive nos attentes peut se résumer ainsi:

Si j'appelle Y^* l'output désiré par les entreprises et si je définis comme étant

$$\bar{Y} = f(K)$$

la relation liant l'output au stock de capital, on peut interpréter la baisse de la productivité moyenne du capital comme le fait que

$$\text{si } Y_t - Y_{t-1} = Y_{t-1} - Y_{t-2}, \text{ alors } K_t - K_{t-1} > K_{t-1} - K_{t-2} \quad (1)$$

Si donc au temps t , je veux accroître mon output au niveau Y^* , je dois, pour ce faire, augmenter le stock de capital au niveau K^* correspondant.

Si $(Y^* - Y)_t > (Y^* - Y)_{t-1}$, alors d'après (1), on a que $(K^* - K)_t > (K^* - K)_{t-1}$, c'est-à-dire que l'investissement doit augmenter.

Un taux de croissance stable implique que

$$\frac{Y_t - Y_{t-1}}{Y_{t-1}} = \frac{Y_{t-1} - Y_{t-2}}{Y_{t-2}}$$

c'est-à-dire, si $Y_{t-1} > Y_{t-2}$,
que $Y_t - Y_{t-1} > Y_{t-1} - Y_{t-2}$

Le maintien d'un taux de croissance stable dans une situation de baisse de la productivité du capital implique une croissance importante du rythme des investissements, toutes choses étant égales par ailleurs. Bien entendu, d'autres facteurs peuvent influencer ce phénomène. En particulier, la décision d'investissement (ou plus précisément du choix du niveau optimal de capital fixe) est la solution, pour K , du problème:

MAX PIB - rK - WL

(K,L)

où L est la quantité de travail désirée par les entreprises,

W est le prix du travail

r est le vecteur de prix de l'ensemble des biens de capitaux (physiques et financiers)

En somme, la solution de ce problème, K^* , dépend de W et de r .

6 Les valeurs moyennes du coefficient de Solow pour 1947-1960: 0,001324; 1960-1975: 0,001979; 1975-1988: -0,000917559. Les tests de différence de ces moyennes permettent de rejeter l'hypothèse d'égalité des coefficients de Solow entre 1960-1975 et 1975-1988. Par contre, l'hypothèse n'a pu être rejetée pour les sous-périodes 1947-1960 et 1960-1975. En ce sens, après une amélioration moyenne du progrès technique statistiquement stable (1947-1975), l'influence nette du temps sur la production semble devenir négative. Ce résultat renforce l'idée d'une rupture dans le paradigme industriel caractéristique du fordisme que, par ailleurs, nous suggère le constat du ralentissement des gains de productivité. Pour mémoire rappelons que le progrès technique est perçu par Solow comme un déplacement de l'output qui est dû à d'autres causes que le capital et le travail (c'est-à-dire à des progrès dans le processus de mise en œuvre des deux facteurs, à des économies d'échelle, etc.). Cette

influence d'autres facteurs est captée par la présence d'une variable de *trend* t dans la fonction de production. Reprenons brièvement le raisonnement. Soit la fonction de production absolument générale:

$$Y_t = F(K_t, L_t, t) \quad (1)$$

où: Y_t = la production au temps t

K_t = le stock de capital au temps t

L_t = le nombre de travailleurs au temps t

Dérivons (1) par rapport au temps et indiquons par un \cdot les variables exprimées en variation par rapport au temps. On a:

$$Y_t = \frac{\partial F}{\partial K} K_t + \frac{\partial F}{\partial L} L_t + \frac{\partial F}{\partial t} t \quad (2)$$

Divisons par Y_t :

$$\frac{\dot{Y}_t}{Y_t} = \frac{\partial F}{\partial K} \frac{K_t}{Y_t} + \frac{\partial F}{\partial L} \frac{L_t}{Y_t} + \frac{\partial F}{\partial t} \frac{t}{Y_t} \quad (2a)$$

$$\frac{\dot{Y}_t}{Y_t} = \frac{\partial F}{\partial K} \frac{K}{Y} + \frac{\partial F}{\partial L} \frac{L}{Y} + \frac{\partial F}{\partial t} \frac{t}{Y} \quad (2a)$$

Si on admet qu'un niveau de concurrence relatif prévaut dans l'économie, alors la rémunération des facteurs est égale à leur productivité marginale. On a donc

$$\frac{\dot{Y}_t}{Y_t} = r \frac{K}{Y} + w \frac{L}{Y} + \frac{\partial F}{\partial t} \frac{t}{Y} \quad (3)$$

$$\frac{\dot{Y}_t}{Y_t} = r \frac{K}{Y} + w \frac{L}{Y} + \frac{\partial F}{\partial t} \frac{t}{Y} \quad (3)$$

où r est le prix du capital; w est le prix du travail; P est le prix de l'output. (3) peut encore s'écrire:

$$\frac{\dot{Y}_t}{Y_t} = b_K \frac{K}{Y} + b_L \frac{L}{Y} + \frac{\partial F}{\partial t} \frac{t}{Y} \quad (3a)$$

$$\frac{\dot{Y}_t}{Y_t} = b_K \frac{K}{Y} + b_L \frac{L}{Y} + \frac{\partial F}{\partial t} \frac{t}{Y} \quad (3a)$$

où b_i est la part du facteur i dans le revenu national ($i = K, L$)

et l'expression $\frac{\partial F}{\partial t} \frac{t}{Y}$

$$\frac{\partial F}{\partial t} \frac{t}{Y}$$

représente bien, pondérée par le niveau Y de la production, le taux de variation de la production attribuable au seul déplacement dans le temps de la fonction de production. C'est le coefficient de Solow que nous avons utilisé dans cette étude.

Cette expression se calcule par 3a pour chacune des périodes en sachant que:

$\frac{\dot{Y}_t}{Y_t}$ est le taux de croissance de l'économie réelle

$\frac{Y_t}{Y}$

$\frac{K}{Y}$ est le taux de croissance du stock de capital

$\frac{K}{Y}$

$\frac{L}{Y}$ est le taux de croissance des hommes-heures.

$\frac{L}{Y}$

et b_K et b_L sont les parts du capital et du travail dans le revenu national.

DEFINITION DES VARIABLES

DProdL = variation en % du rapport PIB/L

L = nombre de travailleurs salariés.

DI = variation en % dans la formatin brute de capital fixe

DCrois = variation en % du PIB

salheb= salaire hebdomadaire moyen

DSalR = variation en % du salaire hebdomadaire réel moyen

DSal = variation en % du salaire hebdomadaire nominal moyen

u = taux de chômage

Tinfl = variation en % de l'indice des prix à la consommation

Ben = bénéfices des corporations avant impôt

BenR = bénéfices des corporations avant impôt réels

DbenR = variation en % des bénéfices des corporations avant impôt réels

Inv = Investissement en termes réels (brut ou net)

r = taux d'intéret sur les bons du trésor à trois mois

V = coefficient de vélocité monétaire

MIA = Aggrégat monétaire MIA

DMIA = variation de l'aggrégat monétaire MIA en %

CREDCR = crédit à la consommation en termes réels

CONSR= Dépenses de consommation en termes réels

DOONSR = variation en % des dépenses de consommation en termes réels

Prodk= rapport PIB/Stock

TransfR = Paiements de Transferts du gouvernement aux individus

DL = variation en % dans le nombre de travailleurs salariés

DIPGL = Variation en % dans le rapport des prix des biens de capitaux sur l'Ipc

Stock = Stock de capital fixe (réel)

De façon générale, la présence d'un D devant le nom d'une variable signifie "variation en %". Toutes les équations ont été estimées par moindre carrés généralisés en tenant compte d'une correction pour l'autocorrélation des erreurs résiduelles (Méthode d'Hildreth-Lu). Seul le modèle de croissance à 5 équations a été estimé de façon simultané par triples moindres carrés

PERIODE 1947 - 1960**explication de la productivité du travail**

$$DProdL = 0.15 + 0.11 DI$$

(0.39) (5.15)*

$$DProdL = -0.25 + 0.6DCrois$$

(0.78) (3.6)*

explication du salaire

$$Salheb = 64.18 - 0.5 Tinfl$$

(27.18)* (1.4)

$$DesalR = 0.3 + 0.7 DProdL$$

(1.9)* (12.86)*

$$DSalr = 1.49 - 0.21 u$$

(2.7)* (1.7)

$$DSalr = 0.78 - 0.074 DBenR$$

(2.00)* (1.08)

$$Salr = 10758.0 - 52.663u$$

(30.45) (3,588)*

explication de la consommation

$$ConsR = 504.29 + 2.11TransfR$$

(13.96)* (4.45)*

$$ConsR = 394.57 + 3.26 CredcR$$

(11.83)* (8.2)*

$$ConsR = 33302.9 + 2.93 SalR$$

(4.4)* (4.2)*

$$ConsR = 51849.2 + 1.12BenR$$

(11.91)* (3.19)*

explication de l'investissement brut

$$\text{Inv} = 2107.3 + 0.38 \text{ BenR}$$
$$(1.02) \quad (1.97)^*$$

$$\text{Inv} = 4278.6 + 872.9\text{R}$$
$$(12.5)^* \quad (6.2)^*$$

$$\text{Inv} = 6698.5 + 23929.2(\text{ProdK} - \text{ProdK}(-1))$$
$$(6.5)^* \quad (6.4)^*$$

$$\text{Inv} = 1443.8 + 0.127 \text{ ConsR}$$
$$(5.7)^* \quad (14.324)^*$$

$$\text{Inv} = 1150.6 + 0.068 \text{ Stock}(-1)$$
$$(2.9)^* \quad (10.67)^*$$

$$\text{Inv} = 4414.2 + 793.44 \text{ r} - 139.44 \text{ DIIPGL} + 69.41 \text{ DSalR}$$
$$(11.41)^* \quad (5.11)^* \quad (1.24) \quad (2.14)^*$$

explication du chômage

$$u = -1.27 - 0.00096 \text{ Inv (net)}$$
$$(2.01)^* \quad (8.6)^*$$

$$u = -5.45 + 0.00093 \text{ SalR}$$
$$(2.57)^* \quad (4.4)^*$$

$$u = -7.99 + 0.00052 \text{ ProdL}$$
$$(2.74)^* \quad (4.09)^*$$

$$u = 4.15 - 0.34 \text{ Tinfl}$$
$$(3.0)^* \quad (1.05)$$

$$u = 17.48 - 0.0019 \text{ Inv (brut)}$$
$$(7.25)^* \quad (9.4)^*$$

PERIODE 1960 - 1975**explication de la productivité du travail**

$$DProdL = 0.287 + 0.25 DI$$

(0.22) (1.8)

$$DProdL = -0.63 + 0.7 DCrois$$

(2.9)* (5.06)*

explication des salaires

$$Salheb = 128.16 + 2.78 Tinfl$$

(21.2)* (2.1)*

$$DSalR = 0.5 + 0.45 DProdL$$

(2.6)* (6.49)*

$$DSalR = 0.9 - 0.07 u$$

(2.6)* (0.9)

$$DSalR = 0.59 + 0.017 DBenR$$

(4.44)* (0.75)*

$$Salr = 15094.2 - 3,555u$$

(49902)* (0.174)

explication de la consommation

$$ConsR = 798.69 + 2.54 Transfr$$

(15.15)* (9.18)*

$$ConsR = 731.37 + 2.087 CredcR$$

(12.4)* (9.27)*

$$ConsR = -0.214 + 9.6 SalR$$

(1.24) (8.44)*

$$ConsR = 88728.6 + 1.412 BenR$$

(16.516)* (7.39)*

explication de l'investissement brut

$$\text{Inv} = 4725.7 + 0.327 \text{ BenR}$$
$$(4.3)* \quad (6.6)*$$

$$\text{Inv} = 9242.1 + 555.17 \text{ r}$$
$$(5.51)* \quad (2.04)*$$

$$\text{Inv} = 12836.6 + 42103 (\text{ProdK} - \text{ProdK}(-1))$$
$$(12.02)* \quad (10.55)*$$

$$\text{Inv} = -919.8 + 0.11 \text{ ConsR}$$
$$(0.99) \quad (13.198)*$$

$$\text{Inv} = 4782.9 + 0.0326 \text{ Stock}(-1)$$
$$(7.6)* \quad (11.41)*$$

$$\text{Inv} = 9846.34 + 546.49 \text{ r} + 263.4 \text{ DSalR} - 561.177 \text{ DIPGL}$$
$$(4.38)* \quad (2.06)* \quad (2.16)* \quad (2.12)*$$

explication du chômage

$$u = 12.99 - 0.0007 \text{ Inv (brut)}$$
$$(6.06)* \quad (6.2)*$$

$$u = 1.15 + 0.00025 \text{ SalR}$$
$$(0.56) \quad (1.75)$$

$$u = -3.57 + 0.000286 \text{ ProdL}$$
$$(0.9) \quad (2.08)*$$

$$u = 4.578 + 0.1098 \text{ TinfL}$$
$$(12.37)* \quad (0.39)$$

Période 1975 - 1988explication de la productivité du travail

$$DProdL = 0.175 - 0.00038 \text{ DI}$$

$$(0.74) \quad (0.025)$$

$$DProdL = -0.4 + 0.7 \text{ DCrois}$$

$$(2.09)* \quad (4.1)*$$

explication des salaires

$$Salheb = 397.9 - 4.6 \text{ Tinfl}$$

$$(31.5)* \quad (1.5)$$

$$DSalR = 0.3 + 0.7 \text{ DProdL}$$

$$(1.99)* \quad (12.8)*$$

$$DSalR = 1.49 - 0.2 \text{ u}$$

$$(2.7)* \quad (1.7)$$

$$DSalR = 0.024 + 0.0184 \text{ DBenR}$$

$$(0.11) \quad (0.603)$$

$$Salr = 18090.1 - 48.594u$$

$$(48.90)* \quad (1.310)$$

explication de la consommation

$$ConsR = 1514.11 + 1.498 \text{ TransfR}$$

$$(9.47)* \quad (4.17)*$$

$$ConsR = 1099.81 + 2.2 \text{ CredCR}$$

$$(7.07)* \quad (6.97)*$$

$$Consr = 228972 - 0.72999 \text{ SalR}$$

$$(7.90)* \quad (0.48)$$

$$ConsR = 198124 + 0.46 \text{ BenR}$$

$$(25.142)* \quad (2.69)*$$

explication de l'investissement brut

$$\text{Inv} = 12030.7 + 0.207 \text{ BenR} \\ (4.75)* \quad (3.01)*$$

$$\text{Inv} = 18635.6 + 107.38 \text{ R} \\ (10.04)* \quad (0.64)$$

$$\text{Inv} = 19959.9 - 72508.4 (\text{ProdK} - \text{ProdK}(-1)) \\ (21.29)* \quad (9.57)*$$

$$\text{Inv} = 6690.3 + 0.0695 \text{ ConsR} \\ (2.12)* \quad (4.13)*$$

$$\text{Inv} = -10370.9 + 0.0243 \text{ Stock}(-1) \\ (1.697)* \quad (5.69)*$$

$$\text{Inv} = 17716.6 + 196.91 \text{ r} + 157.59 \text{ DSalR} + 911.62 \text{ DIPGL} \\ (9.41)* \quad (1.15) \quad (1.06) \quad (1.59)$$

explication du chômage

$$u = 15.85 - 0.00033 \text{ Inv (brut)} \\ (13.65)* \quad (9.07)*$$

$$u = 20.05 - 0.00065 \text{ SalR} \\ (2.295)* \quad (1.3)$$

$$u = 3.52 + 0.00016 \text{ ProdL} \\ (0.4) \quad (0.58)$$

$$u = 8.41 - 0.1858 \text{ Tinfl} \\ (10.3)* \quad (0.53)$$